

**BAROMETRE D'OPINION DE LA DREES
SUR LA SANTE, LA PROTECTION
SOCIALE ET LES INEGALITES**

Principaux enseignements de l'enquête 2015

Janvier 2016

Réf.

BVA Opinion

Anne-Laure Gallay, co-directrice de l'activité Institutionnel
Guillaume Inigo, chargé d'études sénior
Lolita Salvan, chargée d'études

Drees

10-18, place des 5 martyrs du lycée Buffon
75696 Paris Cedex 14

Le Baromètre d'opinion de la Drees est un outil de référence pour analyser l'évolution de l'opinion des Français sur leur santé, sur la protection sociale (assurance maladie, retraite, famille, handicap-dépendance, pauvreté-exclusion) ainsi que sur les inégalités sociales.

L'enquête est réalisée à la demande de la Drees par l'Institut BVA depuis 2004. Elle existe depuis 2000. En 2014 a été introduit un module portant sur la cohésion sociale, exploité en collaboration avec la DGCS. Ce module est le prolongement du Baromètre de la Cohésion sociale, qui était collecté et analysé par le Credoc depuis 2011.

Un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans ou plus habitant en France métropolitaine a été interrogé en face-à-face, du 17 octobre au 5 décembre 2015.

Cet échantillon est constitué de 3 023 personnes en 2015 (nommés « Français » dans ce document), ce qui représente une taille importante pour ce type d'enquête. Il a été construit selon la méthode des quotas appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, profession de la personne de référence, après stratification par région et catégorie d'agglomération.

SOMMAIRE

Les chiffres clés 2015	5
Introduction	6
I – Enjeux sociaux et inégalités	7
A – Plus de huit Français sur dix satisfaits de leur situation personnelle mais autant sont préoccupés par la précarité	8
B – 81 % des Français jugent que les inégalités ont plutôt augmenté depuis 5 ans ; ils aspirent majoritairement à réformer la société, sans changer l’essentiel	11
C – Les inégalités hommes/femmes ont plutôt diminué pour la moitié des Français (53 %) mais quelques stéréotypes sexués persistent dans l’opinion	14
II – Les Français face à la pauvreté et l’exclusion	18
A – 88 % des Français pensent que la pauvreté et l’exclusion vont plutôt augmenter à l’avenir, et jugent leur niveau de revenus insuffisants	19
B – Des Français nettement plus favorables à l’augmentation du SMIC (84 %) qu’à celle du RSA (entre 55 % et 60 %)	23
III – Les Français et le logement	26
A – Le sentiment que les logements sociaux devraient davantage profiter aux classes moyennes progresse (+9 points, à 33 %).....	27
B – Un Français sur dix a souffert du froid dans son logement au cours de l’hiver dernier, et deux sur dix ont des problèmes d’humidité.....	29
IV – Les Français, la famille, la dépendance et le handicap.....	33
A – Permettre une meilleure conciliation entre vie professionnelle et familiale : objectif prioritaire pour les Français (39 %).....	34
B – Dépendance : si 60 % des Français estiment que c’est à l’État d’agir en priorité, 63 % sont également prêts à épargner individuellement pour faire face à une perte d’autonomie	35
C – Handicap : la majorité des Français considèrent que la société ne se donne pas les moyens d’intégrer les personnes handicapées (56 %)	40

V – Les Français et la santé	44
A – Les trois-quarts des Français satisfaits de leur état de santé mais plus partagés quant à l'état général de santé de la population.....	45
B – Des Français plutôt satisfaits de la qualité des soins.....	47
C – La majorité des Français estiment que la population consomme trop de médicaments (90 %) mais ne se sentent pas concernés personnellement par ces abus.....	52
VI – Les Français et les retraites	56
A – Une retraite de plus en plus associée à un niveau de vie moins bon (71 %) et à un départ tardif (65 ans contre 60 ans souhaité)	57
B – Des Français partagés entre souhait d'égalité (39 %) et attachement à la prise en compte des situations différenciées dans les régimes de retraite.....	60
C – Un attachement à garder le système de retraites actuel (53 %) mais une difficulté à privilégier une solution durable.....	62
VII – Les Français et le système de protection sociale	64
A – Des Français de moins en moins d'accord avec l'idée que toutes les prestations sociales bénéficient à tous sans distinction	65
B – L'État, les collectivités territoriales et la Sécurité sociale au cœur des attentes sur la protection sociale.....	66
C – Un système jugé trop coûteux pour 65 % des Français, mais de vraies réticences à perdre en qualité de prestation.....	68
VIII – Les Français et la cohésion sociale	71
A – Une petite majorité de Français estiment que la diversité des cultures est une richesse pour notre pays (55 %) mais une proportion équivalente estime qu'il y a trop de travailleurs immigrés en France (53 %)	72
B – La part de Français se disant « très bien intégrés » à la société recule (-9 points) ; une intégration d'abord associée à la culture et aux valeurs communes ..	75
C – Des religions perçues comme sources de tension au sein de la société par neuf Français sur dix.....	76

Les chiffres clés 2015

- * **56 %** des Français se disent optimistes pour leur propre avenir mais **32 %** seulement pour l'avenir de leurs enfants ou des générations futures *Voir p. 8*
- * **75 %** des Français jugent la société française « plutôt injuste » *Voir p. 11*
- * **37 %** des Français disent soit se sentir pauvres (12 %), soit risquer de le devenir dans les 5 ans à venir (25 %) *Voir p. 19*
- * **Un tiers** des Français estiment que les logements sociaux devraient être plus largement attribués à l'ensemble des classes moyennes *Voir p. 27*
- * **51 %** des Français sont favorables à la création d'une cotisation spécifique obligatoire pour être couverts au cas où ils deviendraient dépendant..... *Voir p. 36*
- * **53 %** des Français pensent qu'en France on n'a pas la même qualité de soins selon son niveau de revenu et **55 %** selon son lieu d'habitation *Voir p. 49*
- * **29 %** des Français favoriseraient l'allongement de la durée de cotisation pour préserver le système de retraite, **28 %** le recul de l'âge de départ à la retraite..... *Voir p. 62*
- * **40 %** des Français estiment que les allocations familiales devraient bénéficier uniquement à ceux qui ne peuvent pas ou n'ont pas les moyens de s'en sortir seuls *Voir p. 65*
- * **56 %** des Français se disent « très bien intégrés » à la société française *Voir p. 75*

Introduction

L'étude menée par BVA pour la Drees traite des préoccupations des Français, de leurs perceptions de grands thèmes sociaux et sociétaux comme la pauvreté, les inégalités, la famille, le handicap, la dépendance, la santé, le logement, les retraites, le système de protection sociale au sens large et les questions de cohésion sociale. Elle interroge les préoccupations des Français, leur évolution, leurs jugements sur l'action de l'État et des pouvoirs publics, mais aussi leurs attentes pour l'avenir sur chacune de ces grandes thématiques.

Cette vague 2015 du baromètre confirme l'inquiétude des Français envers leur situation économique, mais aussi envers la montée des inégalités et des tensions sociales.

L'année 2015 a été marquée par une nouvelle hausse du chômage (10,6 % au dernier trimestre), mais aussi par des événements qui ont marqué les esprits comme l'arrivée massive de migrants ou les attentats. Signalons que ceux de novembre qui ont frappé Paris sont intervenus en fin de terrain d'enquête.

Les Français se disent particulièrement préoccupés par les migrations, mais aussi par la montée de la pauvreté et des inégalités, pour les autres comme pour eux-mêmes. Ils témoignent par ailleurs d'une inquiétude pour l'avenir du système de protection sociale, craignant de le voir se dégrader ou de le voir perdre son rôle de service public. Toutefois la vocation universelle des prestations sociales reste fortement ancrée dans l'opinion. Les projections dans l'avenir, que l'on parle d'âge de départ à la retraite ou de niveau de vie sont plutôt pessimistes. Les attentes formulées à l'égard de l'État et des pouvoirs publics restent alors fortes, même si l'idée que chaque Français doive plus contribuer personnellement semble faire son chemin.

Cette étude a été réalisée en face à face du 17 octobre au 5 décembre 2015 auprès d'un échantillon national de 3 023 personnes, représentatif de la population âgée de 18 ans ou plus habitant en France métropolitaine.

En niveau comme en évolution, auprès de l'ensemble des personnes interrogées comme dans le détail des variables sociodémographiques, la note qui suit présente les principaux enseignements de cette étude d'envergure.

I – Enjeux sociaux et inégalités

* **56 %** des Français se disent optimistes pour leur propre avenir mais **32%** seulement pour l'avenir de leurs enfants ou des générations futures *Voir p. 8*

* **80 %** des Français se disent personnellement préoccupés par les migrations de populations des pays pauvres vers les pays riches *Voir p. 10*

* **75 %** des Français jugent la société française « plutôt injuste » *Voir p. 11*

***53 %** des Français estiment que les inégalités hommes/femmes ont plutôt diminué ces dix dernières années *Voir p. 15*

A – Plus de huit Français sur dix satisfaits de leur situation personnelle mais autant sont préoccupés par la précarité

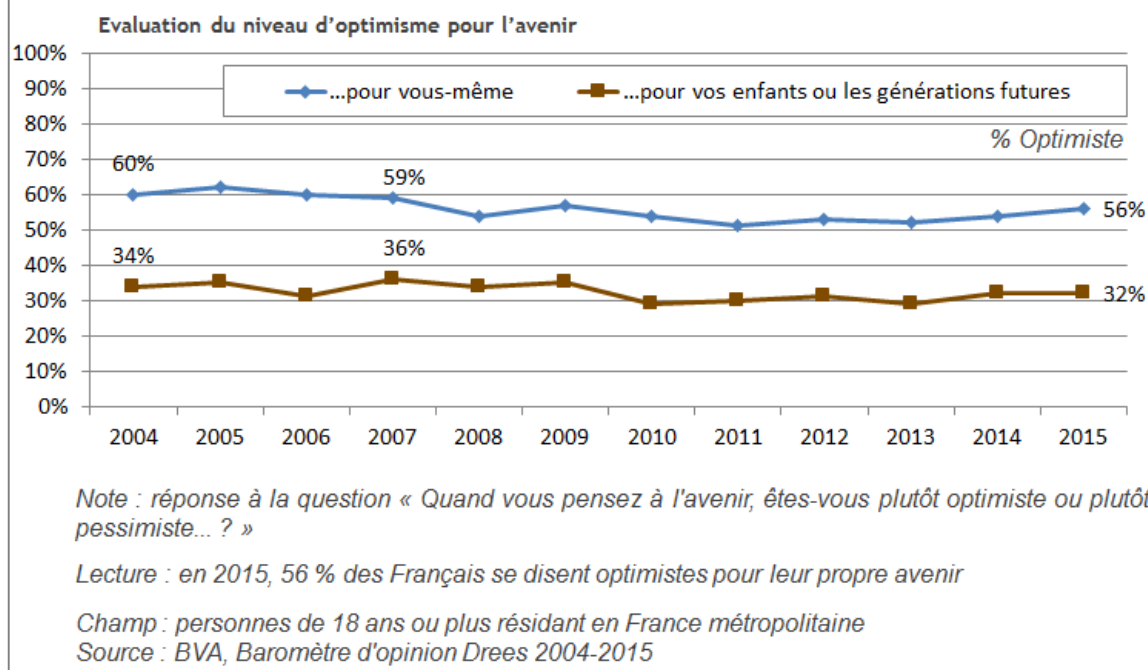
1. 81 % des Français satisfaits de leur situation personnelle mais seuls 32 % se disent optimistes pour l'avenir de leurs enfants ou des générations futures

Plus de huit Français sur dix qualifient leur situation actuelle de « bonne » (81 %, contre 19 % qui la jugent « mauvaise »). Cette proportion est en hausse de 4 points par rapport à 2014. **Ce niveau de satisfaction n'avait plus été atteint depuis le début des années 2000** (entre 80 et 81 % de satisfaction entre 2002 et 2006, puis entre 73 % et 78 % depuis entre 2007 et 2014). La part de Français qualifiant leur situation actuelle de « très bonne » (12 %) est par ailleurs nettement plus élevée que la part de Français la qualifiant de « très mauvaise » (3 %).

Pour autant, quand les Français sont amenés à comparer leur situation à celle de leurs parents au même âge, une majorité continue de penser que cette dernière était « meilleure », malgré un léger recul (43 %, -2 points par rapport à 2014 et -5 points par rapport à 2013), contre 29 % « moins bonne ». Rappelons que de 2004 à 2006, c'est le sentiment que la situation des parents était « moins bonne » qui dominait, mais que les opinions se sont inversées depuis.

Amenés à se projeter dans l'avenir, plus d'un Français sur deux se disent optimistes pour eux-mêmes (56 %, contre 44 % « pessimistes »), une proportion en hausse de 2 points par rapport à 2014 et de 4 points depuis 2013. En revanche, **les projections pour l'avenir des enfants ou des générations futures restent majoritairement pessimistes** : 32 % se disent optimistes pour l'avenir de leurs enfants ou des générations futures, contre 68 % pessimistes (des proportions stables par rapport à 2014).

Graphique : une courte majorité de Français se disent optimistes pour leur propre avenir alors qu'ils sont près d'un tiers seulement à déclarer l'être pour leurs enfants ou les générations futures



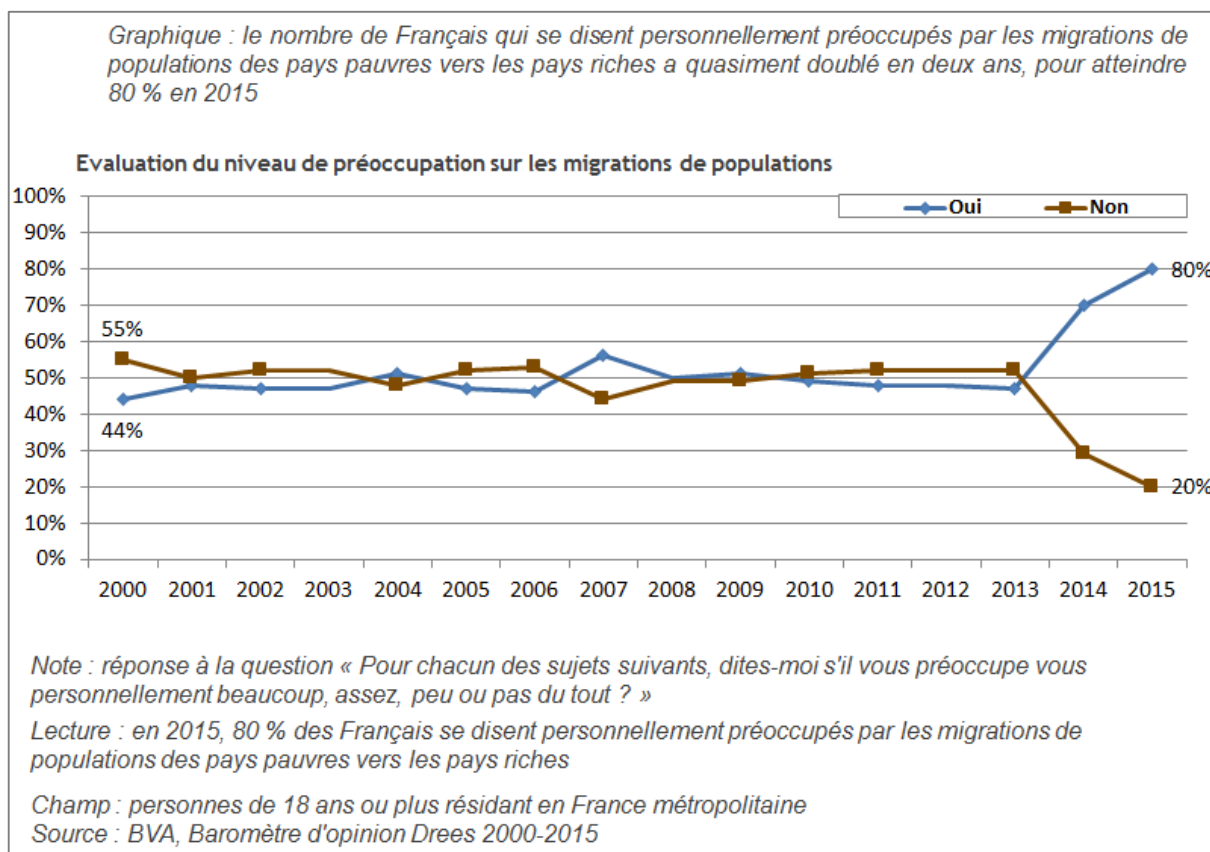
L'analyse par critères sociodémographiques montre des différences de niveau dans la satisfaction personnelle des Français et les projections personnelles dans l'avenir, même si celles-ci sont majoritairement positives dans toutes les catégories : 54 % seulement des chômeurs jugent « bonne » leur situation personnelle, pour 83 % des salariés, 82 % des indépendants et 84 % des retraités. La satisfaction personnelle progresse aussi nettement avec le niveau de revenu : 56 % des Français ayant un revenu mensuel net de moins de 1 000 euros par mois jugent leur situation personnelle « bonne », pour 74 % de ceux ayant un revenu mensuel net situé entre 1 000 et 2 400 euros par mois et 92 % de ceux gagnant 2 400 euros et plus.

2. Plus de huit Français sur dix préoccupés par la précarité (pouvoir d'achat, retraites, pauvreté, emploi) mais également par les migrations de populations des pays pauvres vers les pays riches

Les Français se disent avant tout préoccupés par des sujets économiques et sociaux susceptibles de les toucher directement : **le niveau de salaire et le pouvoir d'achat** (89 % se disent personnellement préoccupés par le sujet, dont 50 % « beaucoup », un résultat stable par rapport à 2014), **l'avenir du système de retraites** (88 %, dont 59 % « beaucoup »), **la pauvreté** (88 %, dont 50 % « beaucoup », soit -2 points par rapport à 2014) et **le chômage** (84 %, dont 54 % « beaucoup », soit - 4 points par rapport à 2014). L'inquiétude des Français pour le chômage et la pauvreté reste donc très élevée même si elle a perdu en intensité (il s'agit des niveaux de préoccupation les plus bas mesurés depuis la première vague du baromètre réalisée en 2000).

En parallèle, l'inquiétude pour **les crises financières internationales** reste majoritaire, mais continue à reculer (62 %, -7 points par rapport à 2014 et -20 points par rapport à 2011, au cœur de la crise financière).

Un sujet, qui a été au cœur de l'actualité ces derniers mois, progresse fortement au sein des préoccupations personnelles des Français : **les migrations de populations des pays pauvres vers les pays riches**. Désormais huit Français sur dix se disent préoccupés par le sujet (80 %, dont 45 % « beaucoup »), soit une hausse de dix points par rapport à 2014 et un niveau d'inquiétude bien au-dessus de la moyenne mesurée entre 2000 et 2013 (entre 44 % et 56 %).



La préoccupation des Français pour **les problèmes liés à l'environnement** reste elle à un niveau relativement stable depuis 2010 (80 %, dont 35 % « beaucoup »).

Un peu plus des deux tiers des Français se disent par ailleurs préoccupés par **la dette de la France** (67 %, -4 points), mais aussi par **la santé des Français** (68 %, soit -2 points par rapport à 2014). Dans le détail :

- **Le cancer** reste une préoccupation prioritaire (82 %), malgré une tendance au recul depuis le début des années 2000.
- La préoccupation pour **les risques alimentaires** reste majoritaire (57 %, -1 point par rapport à 2014), même si elle est très en retrait par rapport aux résultats mesurés avant 2013 (plus de 70 % à l'époque).
- L'inquiétude pour **les risques d'épidémies** est lui désormais tout juste minoritaire (47 %, contre 53 %), soit le niveau le plus bas mesuré sur cet indicateur depuis 2009.
- A noter : **la préoccupation personnelle des Français pour le SIDA continue de reculer**. Celle-ci est passée sous la barre des 70 % en 2010 (68 %) et sous la barre

des 60 % en 2014 (58 %). Moins d'un Français sur deux se disent désormais préoccupés par le SIDA (49 %, soit -9 points par rapport à 2014). Cette préoccupation est légèrement plus élevée chez les femmes (54 %), que chez les hommes (45 %) ; chez les jeunes (69 % chez les 18-24 ans, pour 53 % chez les 25-34 ans et 50 % chez les 35-49 ans)

Le logement est lui un sujet jugé un peu plus préoccupant que l'an passé (62 %, +4 points).

Une courte majorité se dit par ailleurs préoccupée par **les inégalités hommes/femmes** (57 %, -1 point). La préoccupation pour le sujet atteint 62 % chez les femmes pour 51 % chez les hommes.

L'insécurité ressentie dans le village ou le quartier apparaît comme un sujet de préoccupation minoritaire (38 %, contre 62 % qui se disent peu ou pas du tout préoccupés personnellement par le sujet) et en recul par rapport à 2014 (41 % étaient préoccupés personnellement en 2014).

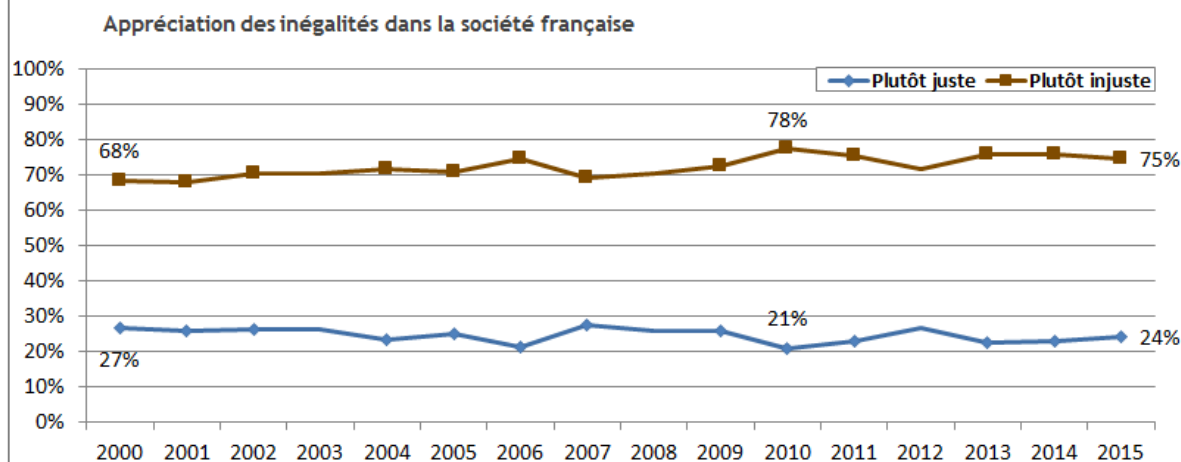
B – 81 % des Français jugent que les inégalités ont plutôt augmenté depuis 5 ans ; ils aspirent majoritairement à réformer la société, sans en changer l'essentiel

1. Des inégalités dans la société française jugées croissantes, les plus répandues étant les inégalités de revenus et les moins acceptables les inégalités ethniques

- Une société française jugée plutôt injuste par 75 % des Français, avec des inégalités perçues en hausse

Les trois quarts des Français jugent que la société française est « plutôt injuste » (75 %, soit - 1 point par rapport à 2014, contre 24 % « plutôt juste »). Ce sentiment est majoritaire depuis 2000, même s'il était à l'époque plus en retrait (68 % en 2000 et 2001).

Graphique : le nombre de Français jugeant la société française comme étant « plutôt juste » est stable depuis 2000



Note : réponse à la question « La société française aujourd'hui, vous paraît-elle plutôt juste ou plutôt injuste ? »

Lecture : en 2015, 75 % des Français jugent la société française plutôt injuste

Champ : personnes de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2000-2015

Plus de huit Français sur dix pensent que les inégalités ont augmenté ces cinq dernières années (81 %), une proportion en hausse de 5 points par rapport à 2014. Il est cependant à noter que la part de Français jugeant que les inégalités ont reculé a elle aussi progressé (13 %, +5 points), seuls 6 % estiment qu'elles sont restées stables (-11 points). Le sentiment d'accroissement des inégalités était sous la barre des 70 % entre 2000 et 2002, mais a atteint 80 %, voire plus, depuis 2008.

Les projections dans l'avenir sont par ailleurs pessimistes : plus de huit Français sur dix pensent que les inégalités vont augmenter (81 %, +4 points par rapport à 2014), même si le sentiment qu'elles vont reculer progresse lui aussi (15 %, +5 points).

- Les inégalités de revenus sont les plus répandues dans la société pour 40 % des Français...

Les inégalités les plus répandues aux yeux des Français sont les inégalités de revenus (40 %, +1 point par rapport à 2014), devant **l'inégalité par rapport au fait d'avoir un emploi (14 %, +1 point)** et **les inégalités liées à l'origine ethnique (12 %, +1 point)**. Cette dernière est particulièrement citée par les Français ayant acquis leur nationalité au cours de leur vie (24 % des citations contre 11 % des Français de naissance et 15 % des étrangers).

- ... mais les inégalités ethniques sont jugées les moins acceptables, citées par 25 % des Français

Amenés à juger les inégalités les moins acceptables selon eux, les Français citent en premier lieu **les inégalités liées à l'origine ethnique (25 %, +4 points par rapport à**

2014), devant **les inégalités d'accès aux soins** (24 %, +2 points), **les inégalités de revenus** (15 %, stable) et **de logement** (11 %, -3 points).

- 24 % des Français disent avoir été témoins de discriminations liées à l'origine ethnique ces douze derniers mois

Les discriminations dont les Français ont été le plus souvent témoins sont celles liées à l'origine ethnique : **24 % des Français disent avoir été témoins d'une discrimination ethnique lors des 12 derniers mois** (76 % n'ont pas été témoins de telles discriminations). Dans le détail, 4 personnes de nationalité étrangère sur 10 (41%), et une proportion semblable de moins de 25 ans (37%), déclarent avoir été témoins d'une telle discrimination. C'est également le cas d'un tiers des habitants de l'agglomération parisienne (33%).

Deux Français sur dix déclarent par ailleurs avoir été témoins de **discriminations liées à la religion** (20 %), plus particulièrement ceux ayant une pratique religieuse régulière (35%) et les moins de 25 ans (34%). Près de deux Français sur dix déclarent également avoir été témoins de discriminations liées **au handicap** (18 % mais 27% parmi les moins de 25 ans).

Légèrement en retrait, le sentiment d'avoir assisté à des discriminations liées à **l'âge** mais aussi à **l'orientation sexuelle** est partagé par 16 % des Français ; 15 % disent également avoir constaté une **discrimination liée au fait d'être un homme ou une femme** au cours des douze derniers mois. Ce type de discrimination est davantage cité par les femmes (18%) que les hommes (13%).

2. Près de six Français sur dix pensent que les pouvoirs publics ne font pas assez pour les plus démunis (59 %)

Le sentiment que les pouvoirs publics « ne font pas assez pour les plus démunis » domine dans l'opinion (59 %). Près d'un tiers des Français estiment que les pouvoirs publics « font ce qu'ils doivent » (32 %) et seulement 8 % qu'ils « en font trop ».

Cette critique est particulièrement marquée chez les chômeurs (73 %), mais aussi chez les employés (65 %) et les ouvriers (66 %). Elle est également forte chez les Français ayant les niveaux de vie les plus faibles (67 % chez ceux ayant moins de 900 €), ou bénéficiant de prestations sociales : 74 % chez les bénéficiaires du RSA, 70 % d'allocations chômage, 71 % des bénéficiaires de prestations liées au handicap, à l'invalidité ou à la dépendance et 70 % d'allocations de logement.

En revanche, cette critique est moins marquée auprès des 65 ans et plus (48%), des propriétaires de leur logement (51%) et des Français issus de foyers ayant un niveau de vie élevé (2 000€ et plus : 53%).

3. 72 % des Français estiment qu'il faut réformer la société sur certains points tout en conservant l'essentiel

- Une majorité de Français souhaitent voir la société française changer, en conservant l'essentiel (72 %) ; un quart aspire à un changement radical (25 %)

Plus de sept Français sur dix pensent que la société française « doit être réformée sur certains points tout en conservant l'essentiel » (72 %), quand un quart pensent **qu'il faut la changer radicalement (25 %)** et seulement 4 % qu'il faut « **conserver la société française en l'état** ». Cette aspiration à une forme de compromis avec un changement dans la continuité a toujours été majoritaire depuis 2000 (variant entre 68 % et 77 %).

Cette aspiration à changer « radicalement la société » varie peu selon l'âge des personnes interrogées. Elle est cependant plus marquée que la moyenne chez les artisans et commerçants (34 %) et les ouvriers (34 %) que dans les autres catégories socioprofessionnelles. Elle est également plus marquée chez les Français ayant un revenu mensuel net de moins de 1 000 euros par mois (30 %), que chez ceux gagnant 2 400 euros ou plus (22 %). On note également que cette aspiration est plus présente auprès des Français vivant dans les régions* du nord (32 %) et de l'est de la France (31 %).

***Note de lecture :** les régions évoquées tout au long la synthèse correspondent aux regroupements suivants :

- Bassin parisien Est (Champagne-Ardenne ; Picardie ; Bourgogne)
- Bassin parisien Ouest (Haute-Normandie ; Centre ; Basse Normandie)
- Centre Est (Rhône-Alpes ; Auvergne)
- Est (Lorraine ; Alsace ; Franche-Comté)
- Ile-de-France (Ile-de-France)
- Méditerranée (Languedoc-Roussillon ; Provence-Alpes-Côte-D'azur ; Corse)
- Nord (Nord-Pas-de-Calais)
- Ouest (Pays de la Loire ; Bretagne ; Poitou-Charentes)
- Sud-Ouest (Aquitaine ; Midi-Pyrénées ; Limousin)

- Quatre Français sur dix jugent que l'État n'intervient pas assez en matière économique et sociale (42 %)

Si une majorité relative de Français estiment que l'intervention de l'État en matière économique et sociale n'est pas suffisante (« pas assez » : 42 %), cette opinion est en baisse régulière depuis 2011 (-15 points).

Ainsi, près de trois Français sur dix jugent que l'État intervient trop (28 %, -4 points), un nombre comparable de Français estiment, quant à eux, que cette intervention correspond à « ce qu'il faut » (28 %, +5 points).

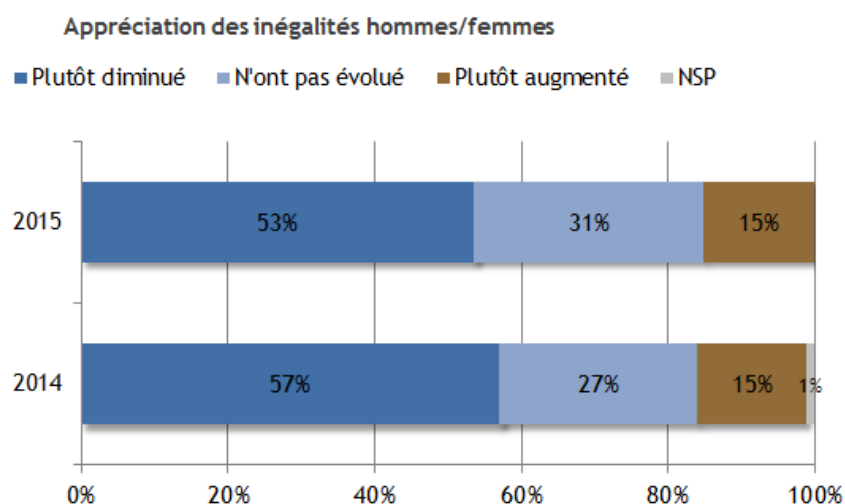
C – Les inégalités hommes/femmes ont plutôt diminué pour la moitié des Français (53 %) mais quelques stéréotypes sexués persistent dans l’opinion

1. Si les Français estiment que les inégalités entre hommes et femmes sont importantes (60 %), ils jugent également qu’elles ont plutôt diminué (53 %)

Six Français sur dix considèrent que les inégalités entre hommes et femmes sont importantes dans le pays (60 %, contre 40 % « pas importantes »). Ce sentiment a progressé de 2 points par rapport à 2014. Il reste cependant largement en retrait par rapport aux niveaux mesurés sur cet indicateur entre 2004 et 2013 (entre 64 % et 70 % sur la période).

Aux yeux d’une majorité de Français, les inégalités entre hommes et femmes ont plutôt diminué ces dix dernières années (53 %), même si ce sentiment est en recul par rapport à 2014 (-4 points). Plus de trois Français sur dix pensent désormais que la situation n’a pas évolué (31 %, +4 points). La part de Français jugeant que les inégalités hommes/femmes ont augmenté est stable (15 %).

Graphique : si une courte majorité de Français estiment que les inégalités hommes/femmes ont plutôt diminué depuis 10 ans, ce chiffre tend à la baisse depuis 2014 (-4 pts)



Note : réponse à la question « Depuis 10 ans, diriez-vous que les inégalités entre les hommes et les femmes ont plutôt augmenté ou plutôt diminué en France ? »

Lecture : en 2015, 53 % des Français estiment que les inégalités hommes/femmes ont plutôt diminué ces 10 dernières années

Champ : personnes de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2014-2015

L’analyse par critères sociodémographiques fait ressortir des différences de perceptions notables :

- **Le sentiment que les inégalités hommes/femmes sont importantes est moins marqué chez les hommes (54 %) que chez les femmes (65 %). Les hommes ont également plus tendance à penser que ces inégalités ont plutôt diminué ces dix dernières années (59 % pour 48 % chez les femmes), quand les femmes ont plus tendance que la moyenne à juger qu'elles n'ont pas évolué (34 %) ou qu'elles ont même augmenté (18 %).**
- **Le sentiment que les inégalités hommes/femmes sont importantes est par ailleurs plus fort chez les Français âgés de 50 ans et plus (62 %) que chez les plus jeunes (55 % chez les moins de 35 ans)**
- **Les cadres et professions libérales jugent un peu plus que la moyenne que les inégalités sont importantes (63 %, pour 53 % des ouvriers), mais ils ont également bien plus tendance à penser qu'elles ont diminué ces dix dernières années (65 %), que les employés (51 %) et les ouvriers (51 %).**

2. Quelques stéréotypes sexués persistent dans l'opinion ; ils sont pour certains clivés selon le sexe, l'âge et le niveau de vie des interviewés

Plusieurs affirmations touchant à la comparaison entre femmes et hommes ont été testées dans ce baromètre. Seule une affirmation provoque des réactions plutôt consensuelles : **une nette majorité juge en effet que les filles ont autant l'esprit scientifique que les garçons (87 %, un résultat stable par rapport à 2014)**

D'autres affirmations touchant davantage au travail et au rôle social des femmes dans la société génèrent des opinions légèrement moins consensuelles, mais surtout plus clivées selon certains critères sociodémographiques.

Ainsi, **la légitimité du travail des femmes semble affirmée :**

- **L'idée selon laquelle « dans l'idéal, les femmes doivent rester à la maison pour élever leurs enfants » n'emporte le soutien que de 21 % des Français (contre 79 % qui ne sont pas d'accord avec cette idée). Cette opinion a connu un net recul au fil des ans : elle emportait plus de 40 % d'adhésion entre 2000 et 2002, puis moins d'un tiers depuis 2004 et moins d'un quart depuis 2013.**
- **Seule une très courte minorité adhère à l'idée qu' « en temps de crise il est normal de privilégier l'emploi des hommes sur celui des femmes » (15 %, -2 points par rapport à 2014).**

Mais sur le sujet, certains clivages de l'opinion sont à souligner :

- Les hommes disent à peine plus que les femmes que celles-ci doivent rester à la maison pour élever les enfants (22 % contre 19 %), et légèrement plus qu'il faut donner la priorité à l'emploi masculin en cas de crise (17 % contre 12 %).
- Les écarts sont plus notables entre générations : 28 % des 65 ans et plus adhèrent à l'idée que les femmes restent à la maison pour 14 % seulement des moins de 35 ans.
- Les Français les moins diplômés se disent également nettement plus en accord avec l'idée que les femmes doivent rester à la maison (36 % chez ceux n'ayant pas de diplômes ou des études primaires), que les plus diplômés (11 % chez les bac +2 ou plus).

- Les Français témoignant d'un niveau de revenu mensuel net inférieur à 1 000 euros adhèrent également plus à cette idée (29 %) que les Français ayant des revenus égaux ou supérieurs à 2 400 euros (16 %).

Les opinions apparaissent un peu plus partagées sur le rôle social des femmes :

- **Plus d'un tiers des Français jugent que les femmes font de meilleures infirmières que les hommes** (35 %, contre 64 %).
- Mais surtout, **une majorité estime que les mères savent mieux répondre aux besoins des enfants que les pères** (53 %, contre 47 %).

Les opinions sont surtout plus clivées sur ces sujets :

- Les hommes adhèrent nettement plus que les femmes à l'idée que ces dernières feraient de meilleures infirmières (46 % contre 25 % chez les femmes) et qu'elles sont plus en mesure de répondre aux besoins des enfants (57 % contre 49 %).
- Ces opinions sont également beaucoup plus marquées chez les Français âgés de 65 ans et plus (49 % sur les meilleures infirmières et 62 % sur les meilleures mères) que chez ceux âgés de moins de 35 ans (28 % et 47 %).
- Souvent associé à l'âge (les Français les plus âgés étant les moins diplômés), le niveau de diplôme joue aussi dans les perceptions : les Français les moins diplômés se disent beaucoup plus d'accord avec l'idée selon laquelle les femmes font de meilleures infirmières (46 % chez ceux n'ayant pas de diplôme ou une école primaire, pour 26 % chez ceux ayant bac+2 ou plus) ou savent mieux répondre aux besoins et attentes de leurs enfants que les hommes (65 % pour 42 %).

II – Les Français face à la pauvreté et l'exclusion

* **37 %** des Français disent soit se sentir pauvres (12 %), soit risquer de le devenir dans les 5 ans à venir (25 %) *Voir p. 19*

* **1 553 €** : c'est le montant que les Français jugent en moyenne nécessaire à un individu pour vivre *Voir p. 22*

* **Entre 55% et 60% des Français** (selon les formulations testées) jugent qu'il faut augmenter le RSA *Voir p. 23*

A – 88 % des Français pensent que la pauvreté et l'exclusion vont plutôt augmenter à l'avenir, et jugent leur niveau de revenus insuffisant

1. Pour neuf Français sur dix la pauvreté et l'exclusion ont augmenté au cours des 5 dernières années (91 %)

La pauvreté et l'exclusion ont augmenté en France ces 5 dernières années aux yeux de 91 % des Français (contre 6 % qui pensent qu'elles ont diminué). Ce sentiment est très marqué depuis l'année 2004. Il était déjà majoritaire auparavant mais plus en retrait (63 % en 2001, 68 % en 2002).

Une majorité très nette pense également que la pauvreté et l'exclusion vont augmenter à l'avenir (88 %, +2 points par rapport à 2014), contre 9 % qu'elles vont diminuer. Le pessimisme des Français sur le sujet dépasse la barre des 80 % depuis 2008. Il était déjà majoritaire mais moins élevé au début des années 2000 (moins de 70 %).

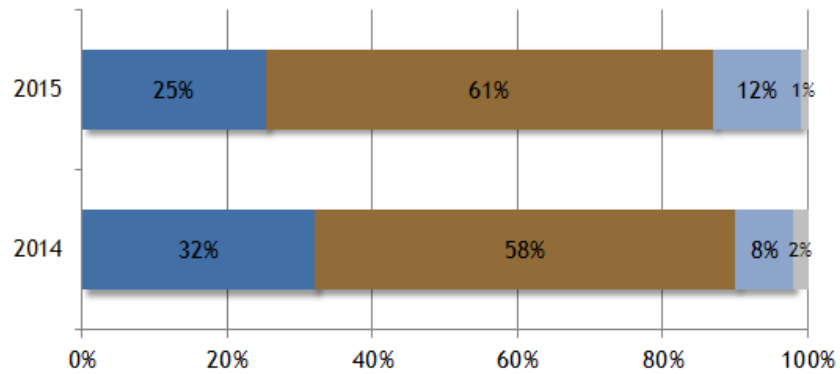
2. Un quart des Français pensent qu'ils ont un risque de devenir pauvre dans les cinq prochaines années (25 %), 12 % considèrent l'être déjà

Une majorité de Français ne croient pas être directement exposés au risque de devenir pauvre dans les cinq prochaines années (61 %, +3 points par rapport à 2014). Un quart pense au contraire être exposés à ce risque (-7 points) alors que 12 % estiment déjà l'être (+3 points par rapport à 2014).

Graphique : 25 % des Français pensent qu'il pourrait y avoir un risque qu'ils deviennent pauvres dans les 5 ans à venir, soit un score en baisse de 7 points depuis 2014

Perception de la pauvreté

■ Oui, plutôt ■ Non, plutôt pas ■ Je me considère déjà comme pauvre ■ NSP



Note : réponse à la question « Et vous personnellement, pensez-vous qu'il y a un risque que vous deveniez pauvre dans les cinq prochaines années ? »

Lecture : en 2015, 25 % des Français disent risquer de devenir pauvre dans les 5 ans à venir

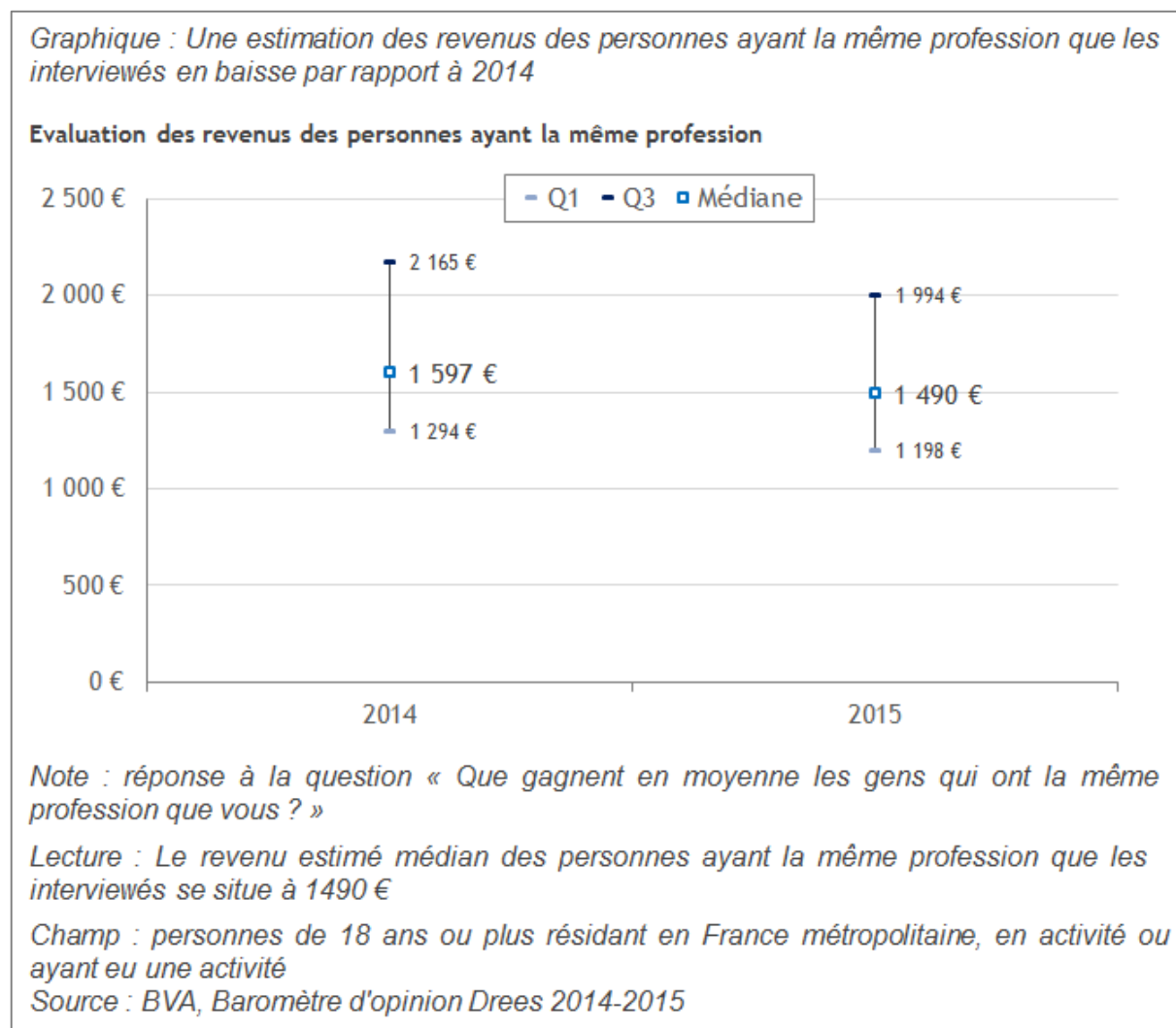
Champ : personnes de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2014-2015

Dans certaines catégories, le sentiment d'être déjà pauvre ou de risquer de le devenir l'emporte sur la mise à distance du risque de pauvreté. C'est le cas des ouvriers (35 % perçoivent un risque de devenir pauvre, 18 % pensent déjà l'être), des chômeurs (36 % et 32 %), des moins de 35 ans (31 % perçoivent un risque de devenir pauvre), des personnes ayant un niveau de revenu mensuel net inférieur à 1 000 euros (26 % et 41 %), des bénéficiaires du RSA (29 % et 41 %), des allocations chômage (35 % et 21 %), des allocations de logement (33 % et 28 %), ou de prestations liées au handicap, à l'invalidité ou à la dépendance (35 % et 25 %) et des locataires dans le parc social (33 % et 22 %).

3. Des revenus jugés trop bas aux yeux des Français

A la question « Que gagnent en moyenne les gens qui ont la même profession que vous ? », les actifs en 2015 répondent 1 806 € en moyenne, soit un montant un peu en retrait par rapport à 2014 (1 994 €). Un actif sur quatre déclare un montant inférieur ou égal à 1 198 € (premier quartile) tandis qu'un autre quart d'entre eux énonce un montant supérieur à 1 194 € (troisième quartile). Enfin, la moitié des actifs ont répondu un salaire inférieur à 1 490 € (médiane), et l'autre moitié a déclaré un salaire supérieur à cette somme.



Dans le détail :

- Les hommes évaluent le revenu moyen dans leur profession à 1 989 €, contre 1 620 € pour les femmes
- Les professions libérales et cadres supérieurs évaluent le revenu moyen de leurs profession à 2 811 €, les professions intermédiaires à 1 938 €, les artisans et commerçants à 1 806 €, les ouvriers à 1 444 €, les employés à 1 332 €. On note par ailleurs une différence entre les salariés du public (1 853 €) et ceux du privé (1 696 €).
- Les retraités évaluent les revenus des autres retraités à 1 981 €.

Amenés non plus à évaluer l'existant, mais à **déterminer quel revenu leur semblerait juste pour des personnes exerçant la même profession qu'eux, les Français situent en moyenne ce revenu à 2 206 €** (171 € de moins qu'en 2014), soit un revenu supérieur de 400 € à l'existant évalué. Un Français sur quatre déclare un revenu inférieur ou égal à 1 487 € (premier quartile), un autre quart déclarant un montant supérieur à 2 482 € (troisième quartile), alors qu'une moitié des Français ont cité un salaire inférieur à 1 921 € (médiane), et l'autre moitié un montant supérieur à cette somme.

La différence entre le revenu souhaité et le revenu déclaré est plus marquée que la moyenne chez les hommes (441 €), les Français âgés de 50 à 64 ans (461 €), les agriculteurs (874 €), les artisans et commerçants (700 €), mais aussi les professions libérales et cadres supérieurs (492 €).

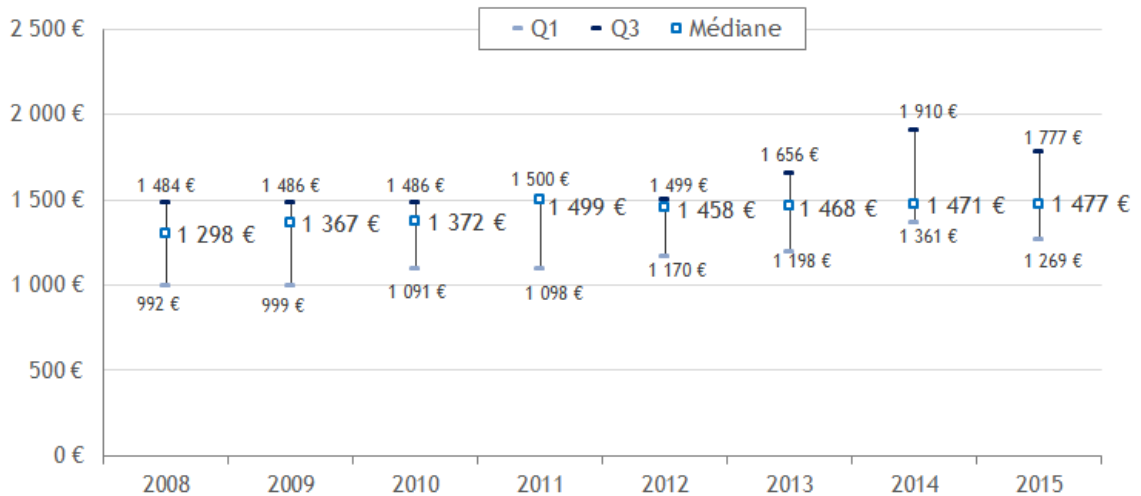
4. Un revenu minimum nécessaire pour vivre évalué par les Français à 1 553 € par mois

D'une manière générale, **les Français situent à 1 553 € le montant dont un individu doit disposer au minimum par mois pour vivre**. Ce montant est un peu en retrait par rapport à 2014 (1 622 €), alors qu'il n'avait cessé d'augmenter depuis 2008 (1 331 € à l'époque).

Un quart des Français déclarent un montant inférieur ou égal à 1 268 € (premier quartile) tandis qu'un autre quart cite un montant supérieur à 1 777 € (troisième quartile). La moitié des Français ont répondu un montant inférieur à 1 477 € (médiane), l'autre moitié a déclaré un montant supérieur.

Graphique : Une estimation du montant mensuel nécessaire à un individu pour vivre nettement au-dessus du SMIC mensuel pour la majorité des Français

Evaluation du montant mensuel minimum nécessaire par individu



Note : réponse à la question « Selon vous pour vivre, quel est le montant dont doit disposer au minimum un individu par mois (en euros) ? »

Lecture : En 2015, le montant nécessaire minimum médian se situe à 1 477 € par mois

Champ : personnes de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2008-2015

Citent un montant supérieur à cette moyenne : les Français âgés de 50 à 64 ans (1 649 €), les professions libérales et cadres supérieurs (1 647 €), les personnes ayant un niveau de revenus mensuels nets supérieurs ou égaux à 2 400 € (1 621 €) et les habitants de l'agglomération parisienne (1 671 €).

Par ailleurs, les Français situent à 2 524 € le montant minimum nécessaire à un foyer comme le leur pour vivre (pour 2 558 € en 2014). Plusieurs catégories de Français déclarent en moyenne des montants supérieurs : les individus âgés 35 à 49 ans (2744 €), les professions libérales et cadres (2998 €), les professions intermédiaires (2861 €) et les parents ayant au moins un enfant à charge (2950 €). Ces écarts sont encore plus prononcés pour ceux en ayant trois ou plus (3 054 €) et les habitants de l'agglomération parisienne (2 719 €).

B – Des Français nettement plus favorables à l'augmentation du SMIC (84 %) qu'à celle du RSA (entre 55 % et 60 %)

1. Six Français sur dix favorables à l'augmentation du RSA

Les Français évaluent en moyenne le montant du RSA à 539 €.

La moitié des Français ont indiqué une somme inférieure à 499 € (médiane), montant relativement proche du montant réel, et l'autre moitié a déclaré un montant supérieur à cette somme. Plus précisément, un quart des Français estiment que le RSA est inférieur

ou égal à 449 € (premier quartile), un autre quart l'estimant supérieur à 598 € (troisième quartile).

Il a ensuite été procédé à un SPLIT* de l'échantillon :

- A une moitié de l'échantillon de Français interrogés, il est indiqué que le RSA pour une personne seule qui ne travaille pas est environ de 500 euros par mois. Face à cette information, 60 % des personnes interrogées dans ce sous-échantillon se disent alors favorables à ce que le RSA soit augmenté, une proportion en baisse constante depuis 6 ans, passant de 75 % en 2009 à 60 % cette année. Par ailleurs, 17 % estiment que le RSA soit « diminué » et 20 % déclarent spontanément qu'il est préférable de le laisser à ce niveau.
- A l'autre moitié de l'échantillon de Français interrogés, il est indiqué que le RSA pour une personne seule qui ne travaille pas est environ de 500 euros par mois, mais aussi qu'en comptant l'aide au logement, le montant total est compris entre 500 et 760 euros. Face à cette information, le soutien porté à l'augmentation du RSA reste majoritaire (55 %) même s'il est plus en retrait (contre 21 % qu'il doit être « diminué » et 22 % « laissé au même niveau »).

Pour autant, parmi les Français qui considèrent qu'il faut augmenter le RSA, près des deux tiers ne se disent pas prêts à accepter une augmentation de leurs impôts ou cotisations pour financer cette hausse (65 %, contre 35 % qui s'y disent prêts).

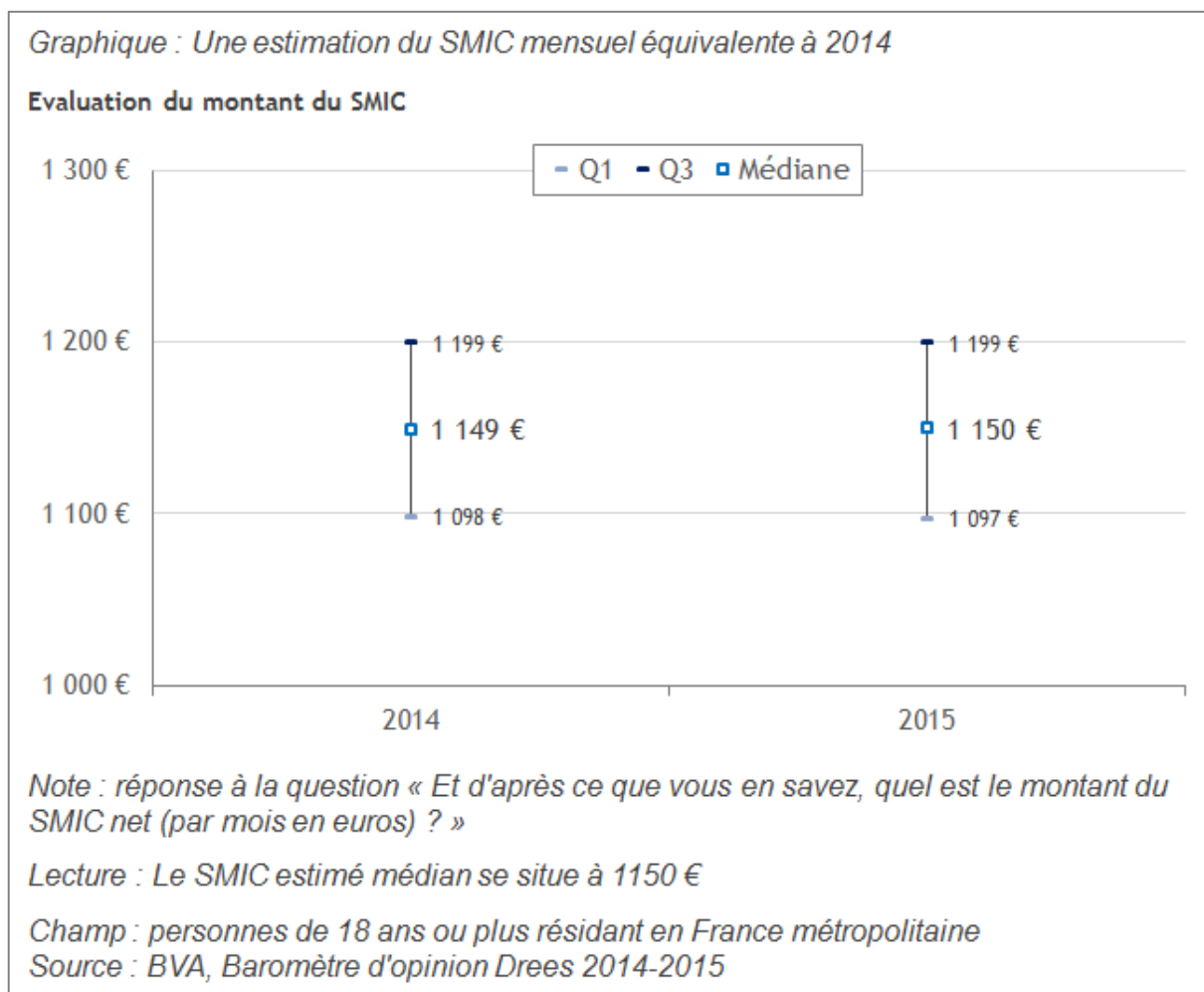
***SPLIT :** pour certaines questions, l'échantillon a été divisé en plusieurs groupes afin de pouvoir tester différentes formulations et évaluer leur impact sur les résultats.

Ici, une première moitié de l'échantillon a répondu à la question « *Aujourd'hui, le RSA pour une personne seule qui ne travaille pas est d'environ 500 euros par mois. Avec laquelle de ces opinions êtes-vous le plus d'accord ?* » alors que l'autre moitié a répondu à la question « *Aujourd'hui, le RSA pour une personne seule qui ne travaille pas est d'environ 500 euros par mois. En comptant l'aide au logement, le montant total est compris entre 500 et 760 euros. Avec laquelle de ces opinions êtes-vous le plus d'accord ?* »

2. Des Français nettement favorables à une augmentation du SMIC

Les Français situent en moyenne le SMIC à 1 154 € nets par mois, soit 18 € de plus que son montant exact (1 136 € au 1^{er} janvier 2015 pour 35 heures hebdomadaires selon l'Insee).

La moitié des Français estiment le SMIC mensuel inférieur à 1 150 € (médiane), et l'autre moitié supérieur à cette somme. Par ailleurs, un Français sur quatre estime le montant du SMIC mensuel inférieur ou égal à 1 097 € (premier quartile) tandis qu'un autre quart d'entre eux énonce un montant supérieur à 1 199 € (troisième quartile).



Après rappel du montant approximatif du SMIC, soit environ 1 140 € mensuels, il a été demandé aux Français de donner leur avis sur son évolution : une nette majorité (84 %) estime alors qu'il faut l'augmenter, contre 15 % le laisser à ce niveau et 1 % seulement le diminuer.

III – Les Français et le logement

* **70 %** des Français pensent que leurs revenus sont trop importants pour pouvoir bénéficier d'un logement social *Voir p. 27*

* **Un tiers** des Français estiment que les logements sociaux devraient être plus largement attribués à l'ensemble des classes moyennes (33 %) *Voir p. 27*

* **Plus d'un Français sur dix** disent d'une manière ou d'une autre avoir souffert du froid dans leur logement l'hiver dernier *Voir p. 29*

* **38 %** des Français disent avoir réduit leur consommation de chauffage l'hiver dernier parce qu'elle coûtait trop cher *Voir p. 30*

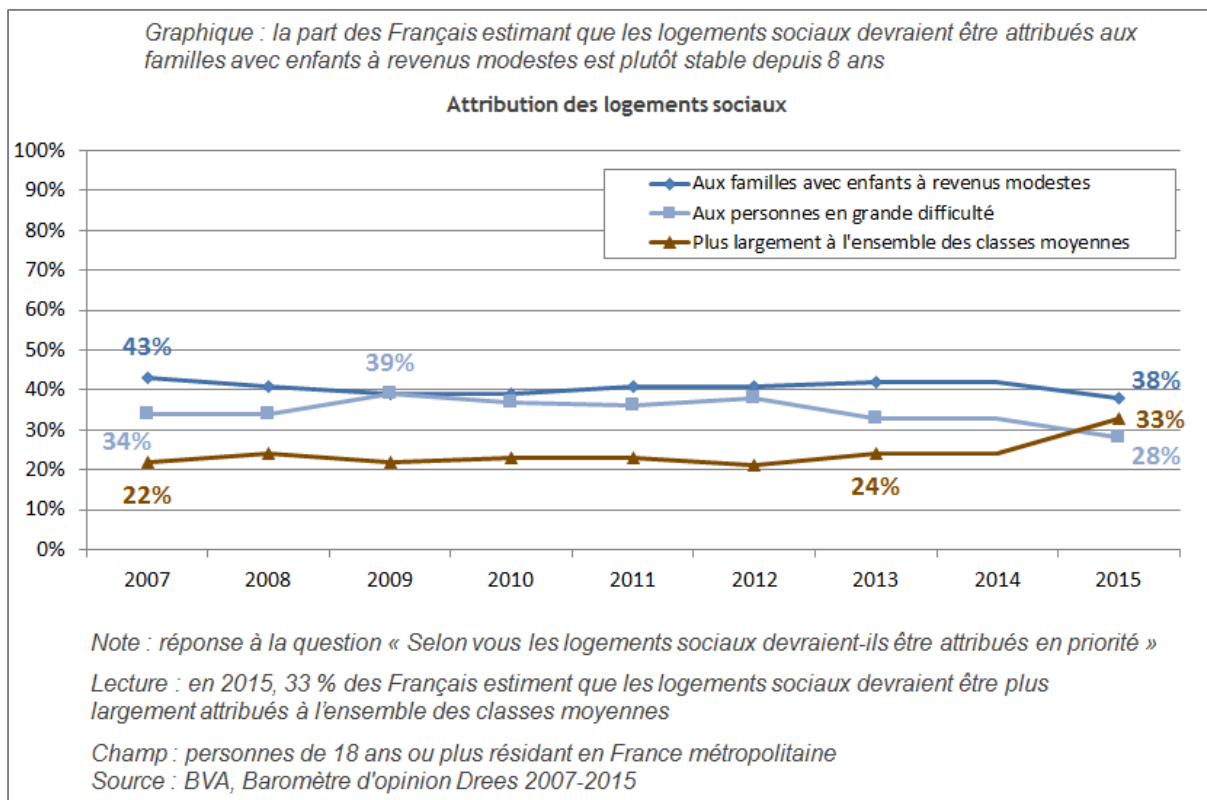
* **18 %** des Français estiment que les murs ou plafonds sont dégradés par l'humidité ou des moisissures dans leur logement *Voir p. 31*

A – Le sentiment que les logements sociaux devraient davantage profiter aux classes moyennes progresse (+9 points, à 33 %)

1. Un tiers des Français pensent que les logements sociaux devraient être plus largement attribués à toutes les classes moyennes (33 %)

Sept Français sur dix estiment que leurs revenus sont trop importants pour pouvoir bénéficier d'un logement social (70 % contre 27 % qui sont d'un avis contraire).

Les chômeurs (71 %), les personnes ayant un niveau de revenu net mensuel inférieur à 1 000 € (75 %) ou situé entre 1 000 et moins de 2 400 € (43 %) et les bénéficiaires d'allocations (RSA : 68 %, Allocations chômage : 41 %, Allocations logement : 63 %, handicap : 48 %) ont plus le sentiment que la moyenne que leurs revenus ne sont pas trop élevés pour en bénéficier. C'est aussi le cas des bénéficiaires de bourses d'études (48 %) ou de pensions alimentaires ou argents reçus des proches (45 %), des personnes célibataires (42 %), ou encore des 18-24 ans (40 %) et des ouvriers (40 %).



Une courte majorité de Français estiment que les logements sociaux devraient être en priorité attribués aux familles avec enfants à revenus modestes (38 %). Mais ce sentiment est en recul de 4 points par rapport à 2013, et progresse l'idée selon laquelle les logements sociaux devraient être plus largement attribués à l'ensemble des classes moyennes (33 %, soit +9 points par rapport à 2013). Une part non négligeable

de Français, même si en recul, estime que la priorité doit être plutôt donnée aux personnes en grande difficulté (28 %, -5 points).

L'attente d'une attribution plus grande des logements sociaux aux classes moyennes n'a jamais été aussi élevée : moins d'un quart des Français la réclamaient entre 2007 et 2013.

2. Pour plus de mixité sociale, la majorité des Français jugent que des locataires dépassant le plafond autorisé peuvent rester dans leur logement social

Il était ensuite rappelé aux Français interrogés que certains locataires de logements sociaux ont des revenus qui sont supérieurs aux plafonds autorisés pour bénéficier d'un HLM. Il leur était ensuite demandé quelle solution aurait leur préférence pour faire face à cette situation. Un SPLIT* a alors été réalisé :

- A une moitié de l'échantillon, il était proposé comme affirmations soit « Il faut les obliger à déménager pour permettre à ceux qui en ont vraiment besoin d'en bénéficier » soit « Il faut les inciter à rester tout en leur faisant payer des loyers plus élevés pour privilégier la mixité sociale » : une courte majorité se positionne alors pour l'incitation à rester (53 %, contre 45 % pour l'obligation à déménager).
- A l'autre moitié de l'échantillon, la deuxième formulation de proposition se voulait plus permissive qu'incitative : « On peut leur permettre de rester pour privilégier la mixité sociale, tout en leur faisant payer des loyers plus élevés. » l'adhésion à l'idée de laisser les locataires concernés rester dans leur logement est alors plus forte de dix points (63 %, contre 36 % d'opposition)

***SPLIT :** pour certaines questions, l'échantillon a été divisé en plusieurs groupes afin de pouvoir tester différentes formulations et évaluer leur impact sur les résultats.

Le libellé de la question était le même : « *Certains locataires de logements sociaux ont des revenus supérieurs aux plafonds autorisés pour bénéficier d'un HLM. Avec quelle proposition êtes-vous le plus d'accord ?* »

Ici, une première moitié de l'échantillon a eu comme modalité de réponse proposée « *Il faut les inciter à rester tout en leur faisant payer des loyers plus élevés pour privilégier la mixité sociale* » alors que l'autre moitié se voyait proposer la réponse suivante : « *On peut leur permettre de rester pour privilégier la mixité sociale, tout en leur faisant payer des loyers plus élevés.* »

Les catégories de population se disant plus que la moyenne favorables à l'obligation pour ces locataires de déménager plutôt que de les inciter à rester sont les 18-24 ans (55 %) et les ouvriers (55 %).

Les Français directement concernés, à savoir les locataires dans le parc social, estiment un peu plus que la moyenne qu'il faut soit « permettre » aux locataires dépassant les plafonds autorisés de rester à la condition de leur faire payer des loyers plus élevés et

pour privilégier la mixité sociale (67 % pour 63 % en moyenne), soit les inciter à rester (56 % pour 53 % en moyenne).

B – Un Français sur dix a souffert du froid dans son logement au cours de l’hiver dernier, et deux sur dix ont des problèmes d’humidité

1. Plus de huit Français sur dix ont un chauffage individuel (81 %) et le gaz de ville est la première source d’énergie utilisée (42 %)

19 % des Français disent disposer d’un moyen de chauffage collectif et 81 % individuel.

Parmi les combustibles ou sources d’énergies utilisées par les Français pour se chauffer, le gaz de ville arrive en tête (42 %), devant l’électricité (37 %). On trouve ensuite le bois (17 %) et le fioul domestique (10 %). Très en retrait, le renouvelable (2 %) et le butane ou propane (GPL) en citerne (1 %).

2. Un peu plus d’un Français sur dix dit avoir souffert du froid dans son logement l’hiver dernier

Un SPLIT* en 4 sous-échantillons a été réalisé pour interroger les Français sur leur retour d’expérience de l’hiver dernier dans leur logement :

- A un premier quart de l’échantillon, il était demandé **si le ménage avait souffert du froid** dans leur logement l’hiver dernier : une nette majorité estime que cela n’a pas été le cas (87 %, dont 71 % « jamais ») alors que 13 % déclarent que leur ménage a « souvent ou très souvent » souffert du froid.
- A un deuxième quart, il était demandé **s’ils avaient eux-mêmes souffert du froid** dans leur logement l’hiver dernier : la réponse est quasi-identique au sous-échantillon A, 88 % répondent « rarement ou jamais » (dont 73 % « jamais ») contre 12 % « souvent ou très souvent ».
- A un troisième quart, il était demandé **si le ménage avait souffert de différents problèmes de températures dans le logement** au cours de l’hiver dernier : une nette majorité ne témoigne alors d’aucun problème de cet ordre (81 %), quand 14 % témoignent que leur ménage a souffert du froid, 3 % d’un excès de chauffage et 3 % à la fois du froid et d’un excès de chauffage.
- Au quatrième quart, il était demandé **s’ils avaient eux-mêmes ressentis des problèmes de températures dans leur logement** à l’hiver dernier : les résultats sont très proches du sous-échantillon B (83 % « aucun problème de température dans le logement » / 13 % « du froid » / 2 % « d’un excès de chauffage » / 2 % « du froid et d’un excès de chauffage »).

***SPLIT :** pour certaines questions, l'échantillon a été divisé en plusieurs groupes afin de pouvoir tester différentes formulations et évaluer leur impact sur les résultats.

Ici, chaque quatre sous-échantillons ont été réalisés, répondant à une des questions suivantes :

1. « *Au cours de l'hiver dernier, dans votre logement, votre ménage a-t-il souffert du froid... » (Très souvent / Souvent / Rarement / Jamais)*
2. « *Au cours de l'hiver dernier, dans votre logement, votre ménage a-t-il souffert... » (Du froid / D'un excès de chauffage / Du froid et d'un excès de chauffage / D'aucun problème de température dans le logement)*
3. « *Au cours de l'hiver dernier, dans votre logement, avez-vous souffert du froid... » (Très souvent / Souvent / Rarement / Jamais)*
4. « *Au cours de l'hiver dernier, dans votre logement, avez-vous souffert... » (Du froid / D'un excès de chauffage / Du froid et d'un excès de chauffage / D'aucun problème de température dans le logement)*

Quelle que soit la formulation testée, plus d'un Français sur dix ont donc souffert du froid au cours de l'hiver dernier, et plus particulièrement les chômeurs, les personnes célibataires, les Français ayant des revenus mensuels nets inférieurs à 1 000 € ou même 2 400 €, les bénéficiaires du RSA et/ou allocations logement et les locataires dans le parc social (plus de 20 % quelle que soit la formulation).

3. Quatre Français sur dix limitent leur consommation de chauffage pour des raisons financières (38 %)

Un SPLIT* a été réalisé pour interroger les Français sur la manière dont ils ont géré le chauffage de leur logement au cours de l'hiver dernier :

- A une moitié de l'échantillon total, il était directement demandé **s'ils avaient limité leur utilisation de chauffage parce que cela leur coûtait trop cher** : 38 % des Français interrogés dans ce sous-échantillon répondent « oui », contre 51 % disant ne pas avoir limité leur utilisation du chauffage (11 % ne peuvent pas régler le chauffage chez eux).
 - o Au sein de ce sous-échantillon, disent plus que la moyenne avoir limité leur utilisation du chauffage parce que cela leur coûtait trop cher les femmes (42 %), les moins de 30 ans (44 %), les personnes célibataires (42 %), les personnes disposant de revenus mensuels nets inférieurs à 1 000 € (53 %) ou de 1 000 à 2 400 € (42 %), les locataires dans le parc privé (46 %).
- A l'autre moitié, il était demandé plus largement **s'ils avaient réussi à maintenir une température qui leur semblait confortable dans leur logement au cours de l'hiver dernier** : 88 % répondent alors « oui », contre 12 % n'ayant pas réussi à maintenir une température confortable. La principale raison évoquée est que « chauffer davantage aurait coûté trop cher » (50 %), devant le fait que « l'équipement de chauffage fonctionne mais est insuffisant » (27 %), ou encore qu'il est « impossible de régler le chauffage chez eux » (20 %).

***SPLIT** : pour certaines questions, l'échantillon a été divisé en plusieurs groupes afin de pouvoir tester différentes formulations et évaluer leur impact sur les résultats.

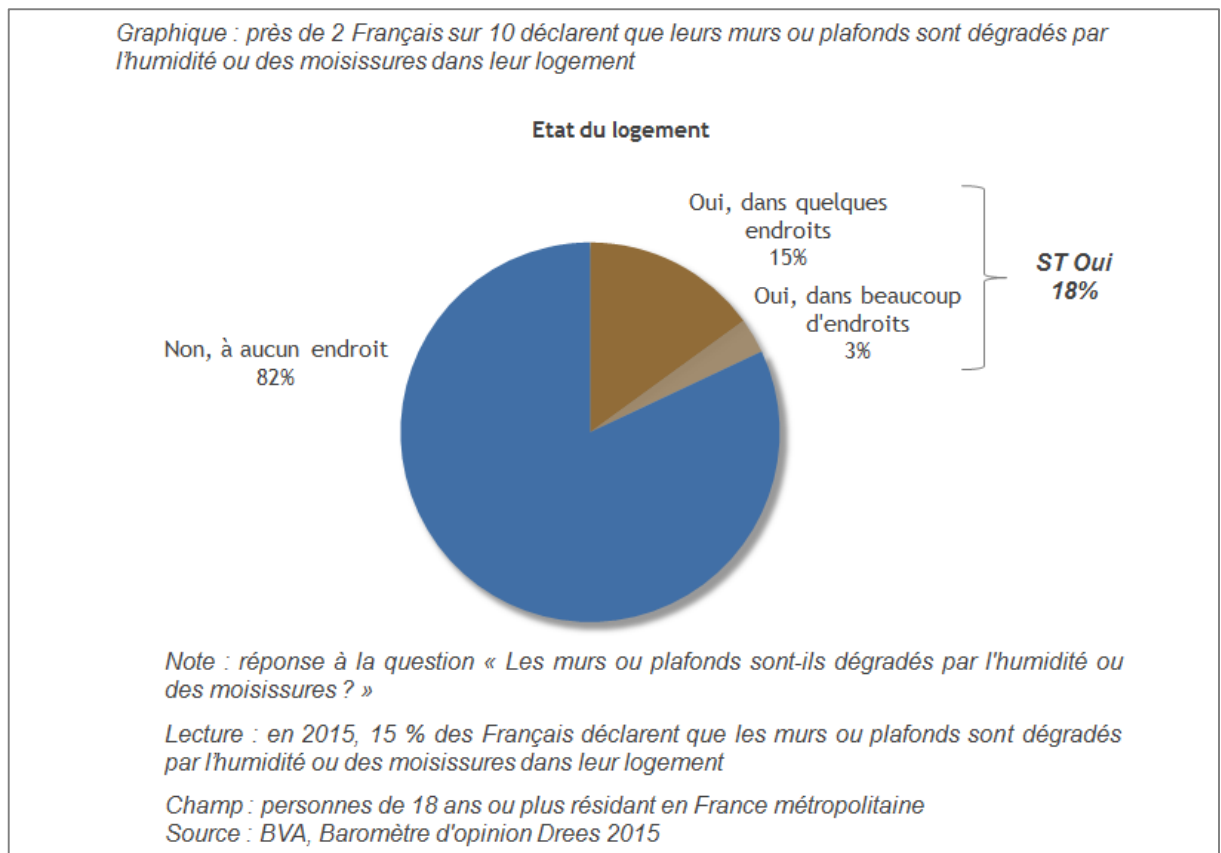
Ici, chaque deux sous-échantillons ont été réalisés, répondant à une des questions suivantes :

1. « *Toujours au cours de l'hiver dernier, avez-vous limité votre utilisation du chauffage, parce que cela vous coûtait trop cher ?* » (Oui / Non / Il vous est impossible de régler le chauffage chez vous)

2. « *Toujours au cours de l'hiver dernier, avez-vous pu maintenir votre logement à une température qui vous semblait confortable ?* » (Oui / Non)

4. Près de deux Français sur dix déclarent que leurs murs ou plafonds de leur logement sont dégradés par l'humidité ou des moisissures (18 %)

18 % des Français estiment que les murs ou plafonds sont dégradés par l'humidité ou des moisissures dans leur logement (dont 15 % dans quelques endroits et 3 % dans beaucoup d'endroits). Plus de huit Français sur dix ne rencontrent pas ce problème (82 %).



Se disent plus exposés que la moyenne à des problèmes d'humidité ou de moisissures dans leur logement les 18-24 ans (25 %), les ouvriers (25 %), les employés (23 %), les

chômeurs (31 %), les personnes ayant un niveau de vie inférieur à 900 € (29 %) et les locataires, autant en parc social (26 %) qu'en parc privé (26 %), mais aussi les personnes logées gratuitement (25 %), ainsi que les habitants du Nord (28 %) et de la région parisienne (23 %).

IV – Les Français, la famille, la dépendance et le handicap

* **60 %** des Français estiment que c'est à l'État et aux pouvoirs publics de prendre en charge financièrement les personnes âgées dépendantes *Voir p. 35*

* **Un peu plus de 20 %** des Français disent venir régulièrement en aide à un proche dépendant *Voir p. 38*

* **73 %** des aidants jugent manquer d'aide et de considération de la part des pouvoirs publics *Voir p. 39*

* **56%** des Français jugent que la société ne se donne pas les moyens d'intégrer les personnes en situation de handicap *Voir p. 40*

* **55 %** des Français jugent que les équipements dans leur quartier ont amélioré l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap ces dernières années *Voir p. 41*

A – Permettre une meilleure conciliation entre vie professionnelle et familiale : un objectif prioritaire pour les Français (39 %)

1. Politique familiale : l'objectif prioritaire devrait être de permettre une meilleure conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle pour quatre Français sur dix

Amenés à juger quel devrait être l'objectif prioritaire de la politique familiale, les Français citent en priorité « **permettre une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle** » (39 %). Il s'agit du taux le plus élevé sur cet item depuis la première mesure du baromètre en 2000, signe qu'il s'agit d'une préoccupation en hausse pour les Français (+6 points entre 2014 et 2015).

Vient ensuite l'idée de « **permettre aux familles de mieux se loger** » (29 %, soit -4 points par rapport à 2014) devant la proposition de « **rendre les jeunes de plus de 20 ans plus autonomes à l'égard de leur famille** » (17 %, stable), ou encore de « **rapprocher les niveaux de vie des familles avec enfants et des personnes sans enfant** » (10 %, +1 point). La part de ceux souhaitant privilégier **le soutien à la natalité** continue de diminuer passant de 13 % en 2000 à 5 % en 2015.

La conciliation entre vie familiale et vie professionnelle est plus citée que la moyenne comme devant être l'objectif prioritaire de la politique familiale par les femmes (43 %), les professions libérales ou cadres supérieurs (47 %), les professions intermédiaires (45 %), les salariés du public (51 %), les personnes ayant au moins deux enfants à charge dans leur foyer (44 %) et les 25-49 ans (42 %).

« Permettre aux familles de mieux se loger » est plus fortement cité que la moyenne dans les attentes prioritaires des Français déclarant un niveau de revenus mensuels nets situé entre 1 000 et 2 400 euros (31 %), les bénéficiaires d'allocations logement (33 %), les locataires dans le parc social (36 %), les habitants du Nord (39 %) et la région parisienne (35 %).

2. Une acceptation des nouvelles formes de familles qui reste clivée

- **Le soutien porté par les Français à l'idée selon laquelle le mariage serait le cadre idéal pour vivre une relation de couple continue de reculer (-4 points, à 36 %) :**

Seuls 36 % des Français sont désormais d'accord avec cette affirmation, contre 63 % « plutôt pas ou pas du tout d'accord ». Cette opinion était majoritaire en 2000 et 2001 (à 52 %). Elle a continuellement reculé depuis, pour atteindre son plus bas niveau en 2015. Les hommes partagent davantage cette idée (42 %) que les femmes (31 %), de même que les Français âgés de 65 ans et plus (54 %), et les moins de 35 ans (33 %).

- Un tiers des Français estiment « qu'aujourd'hui, on se marie, on se quitte, on forme un autre foyer et les enfants s'y adaptent très bien » (35 %) :

35 % des Français se disent d'accord avec cette idée, contre 65 % « pas d'accord ». Moins d'un quart de Français soutenaient cette idée jusqu'en 2007, l'adhésion est montée jusqu'à 39 % en 2014, mais a perdu 5 points en 2015. Les Français de moins de 35 ans se disent un peu plus d'accord avec cette idée (38 %), contre 26 % seulement des 65 ans et plus.

- Plus de six Français sur dix estiment par ailleurs que les couples homosexuels peuvent assumer un rôle de parent comme les couples hétérosexuels (61 %) :

61 % des Français sont d'accord avec cette idée (contre 38 % qui ne sont pas d'accord), un résultat stable par rapport à 2014. La part de Français « tout à fait d'accord » avec cette idée (32 %) est plus marquée que la part de Français « pas du tout d'accord » (21 %).

Les opinions sont très clivées sur le sujet :

- Les femmes se disent bien plus en accord avec cette idée (68 %) que les hommes (53 %).
- L'adhésion décroît avec l'âge : 71 % chez les moins de 30 ans pour 58 % chez les plus de 30 ans.
- Les professions intermédiaires (72 %), cadres et professions libérales (70 %) et employés (69 %) partagent davantage cette idée que les retraités (45 %).
- Les Français ayant des enfants à charge sont un peu plus en soutien de cette idée (65 %) que les Français sans enfants à charge (58 %).

B – Dépendance : si 60 % des Français estiment que c'est à l'État d'agir en priorité, 63 % sont également prêts à épargner individuellement pour faire face à une perte d'autonomie

1. L'État et les pouvoirs publics, acteurs les plus légitimes pour prendre en charge financièrement les personnes âgées dépendantes (60 %)

Six Français sur dix placent l'État et les pouvoirs publics en tête des acteurs devant principalement prendre en charge financièrement les personnes âgées dépendantes (60 %, 3 points par rapport à 2014).

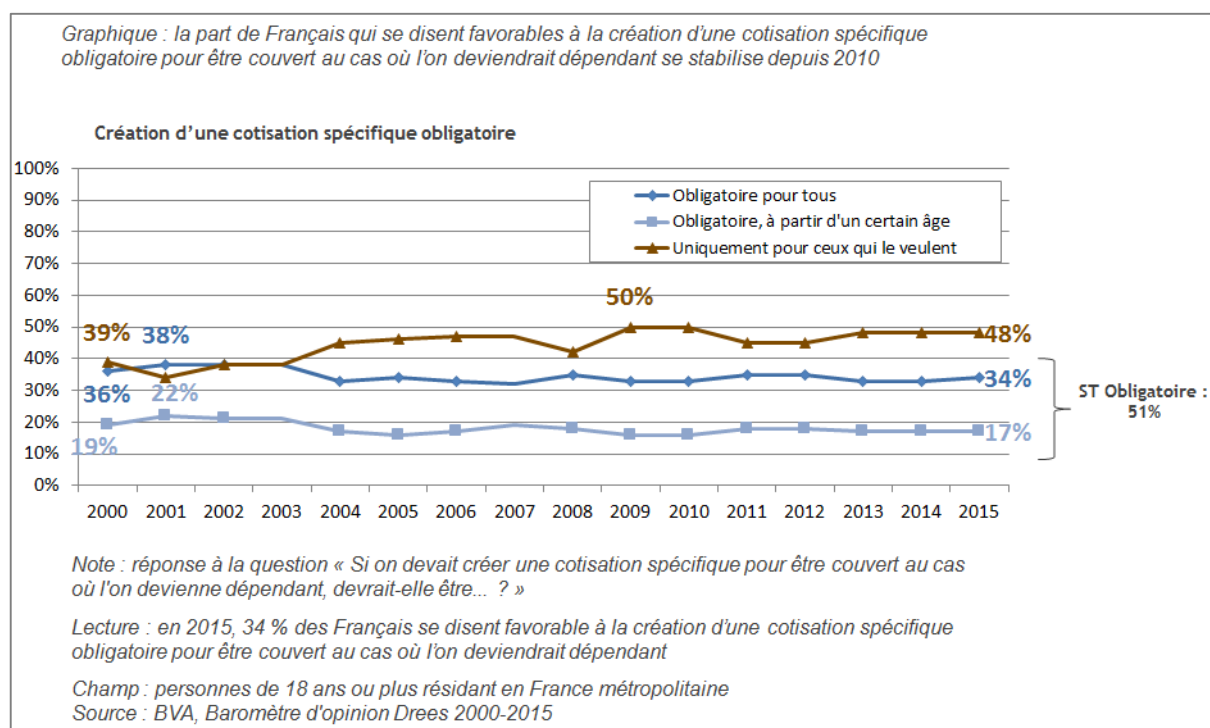
Un peu plus d'un quart des Français estiment que cette responsabilité devrait incomber prioritairement **aux enfants ou aux familles des personnes âgées dépendantes** (27 %, +2 points par rapport à 2014). L'idée selon laquelle ce devrait être **aux personnes âgées dépendantes elles-mêmes de se prendre en charge** en épargnant ou souscrivant une assurance privée ne convainc que 12 % des Français (soit +1 point par rapport à 2014).

L'identification de l'État et des pouvoirs publics comme acteurs les plus légitimes pour prendre en charge financièrement les personnes âgées dépendantes domine dans toutes les catégories de population. On note cependant que cette attente est plus fortement affirmée par les Français âgés de 30 ans ou plus (62 %) que par les moins de 30 ans (54 %), qui jugent plus que la moyenne que c'est aux enfants et aux familles de gérer la prise en charge (36 %).

2. La moitié des Français favorables à la création d'une cotisation spécifique obligatoire pour être couvert en cas de dépendance (51 %)

Une courte majorité de Français restent favorables à la création « obligatoire » d'une cotisation spécifique pour être couvert au cas où l'on deviendrait dépendant (51 %) : 33 % sont favorables à une cotisation obligatoire pour tous et 17 % seulement à partir d'un certain âge. Une part non négligeable de Français estime cependant que cette cotisation ne doit être créée que pour ceux qui le veulent (48 %).

L'adhésion à cette idée de cotisation obligatoire l'emporte de justesse depuis 2000, avec une exception en 2009 où la préférence allait légèrement à l'idée de laisser le choix (50 % contre 49 % « obligatoire »).



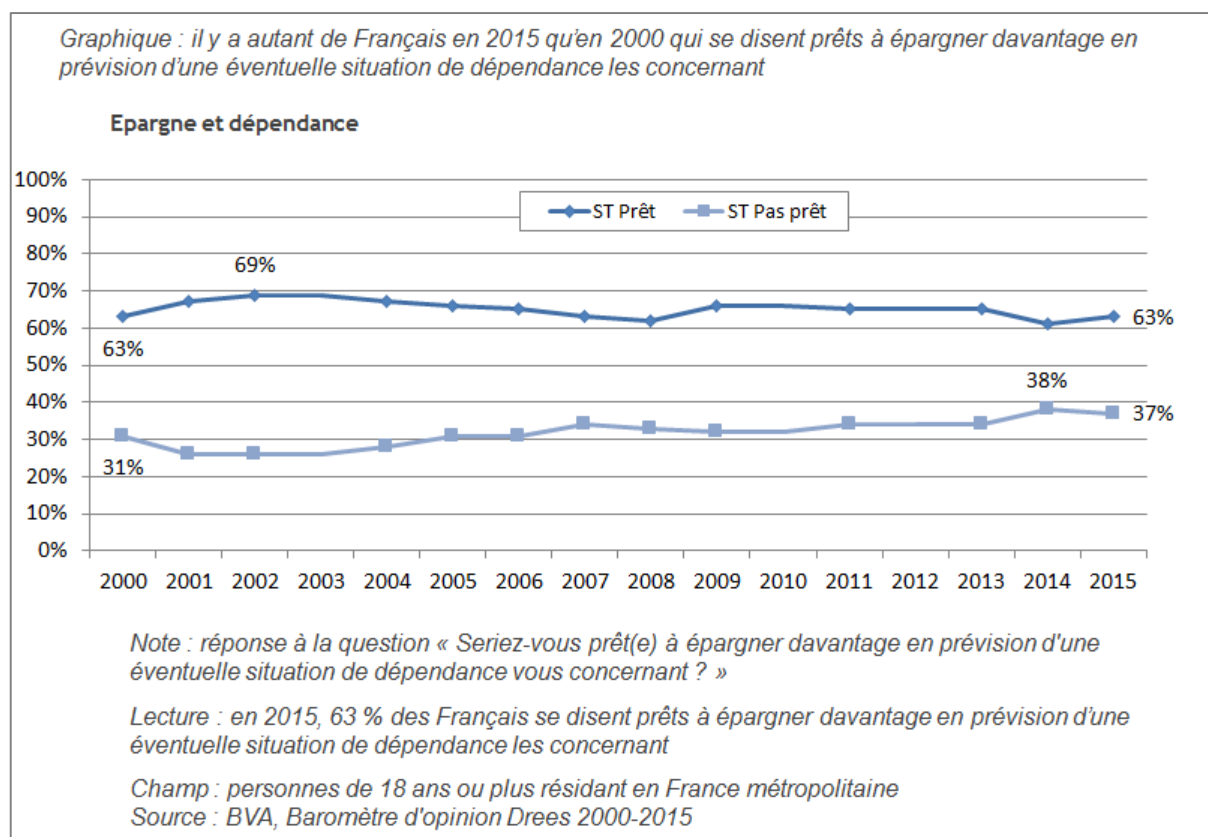
Certaines catégories de population soutiennent majoritairement l'idée de laisser le choix aux Français de cotiser ou non en prévision d'une situation de dépendance : les moins de 25 ans (57 %), les artisans et commerçants (59 %), les employés (52 %), les personnes célibataires (52 %) et les personnes ayant les plus bas revenus (50 %).

Interrogés sur **la légitimité d'une aide financière pour compenser les surcoûts liés à la dépendance des personnes âgées, plus de sept Français sur dix souhaitent que celle-ci soit uniquement versée aux personnes disposant de faibles revenus (71 %)**. Cette proportion est cependant en léger retrait par rapport à ces dernières années (75 %

en 2013). La part de Français jugeant que cette aide doit être accordée à toutes les personnes se trouvant dans cette situation, quel que soit leur niveau de revenu atteint désormais 28 % (soit + 4 points par rapport à 2013).

3. Malgré une attente forte à l'égard des pouvoirs publics, les Français sont prêts à épargner davantage en prévision d'une éventuelle situation de dépendance (63 %)

Plus de six Français sur dix se disent prêts à épargner davantage en prévision d'une éventuelle situation de dépendance les concernant (63 %, contre 37 % qui ne se disent pas prêts). Cette proportion avait reculé en 2014 (61 %), mais remonte (+2 points), sans retrouver les niveaux mesurés entre 2011 et 2004 (entre 64 % et 67 %).



La propension à épargner davantage pour anticiper une situation personnelle de dépendance est majoritaire dans toutes les catégories de population, même celles ayant les plus bas revenus. Elle varie peu selon l'âge des individus.

4. Des Français peu portés sur le placement en institution d'un proche en cas de dépendance (17 %)

Amenés à se projeter dans l'hypothèse où un de leurs proches devenait dépendant, les Français estiment **qu'ils essaieraient prioritairement de s'en occuper à son domicile** (34 %), taux le plus haut depuis 2000. Viennent ensuite **les solutions d'accueillir le proche dépendant chez eux** (26 %, stable par rapport à 2014) ou de **consacrer une partie de leurs revenus à payer des aides pour que le proche puisse rester à son domicile** (22 %, +3 points). Seuls 17 % des Français citent la solution de **placer le proche en institution spécialisée** (-8 points par rapport à 2014).

Plus de six Français sur dix estiment par ailleurs pas envisageable pour eux personnellement de vivre à l'avenir dans un établissement pour personnes âgées (62 %, contre 38 % qui le jugent envisageable). L'opposition à cette idée a augmenté de plus de 10 points depuis 2001.

Les Français les plus jeunes disent prioritairement envisager d'accueillir leur proche chez eux (34 % chez les moins de 35 ans pour seulement 23 % des plus de 35 ans). Toutefois un quart des 65 ans et plus opteraient pour le placement en institution spécialisée (24 %).

Les Français aux revenus les plus modestes envisagent autant d'accueillir le proche chez eux que de s'en occuper à son domicile. Les Français ayant un niveau de vie supérieur à 2 400 € envisagent plus que la moyenne de consacrer une partie de leurs revenus à une aide à domicile (28 %) ou de placer le proche en institution (21 %)

5. Les Français aidant un proche dépendant (plus de deux Français sur dix) se sentent insuffisamment soutenus par les pouvoirs publics (73 %)

- *Un peu plus de deux Français sur dix disent venir en aide à un proche en situation de dépendance*

Afin de mesurer la part de Français déclarant apporter une aide régulière et bénévole à une personne dépendante, un SPLIT* a été réalisé :

- A une moitié de l'échantillon total interrogé, il a été posé la question « Vous personnellement, apportez-vous une aide régulière et bénévole à une personne âgée dépendante vivant chez vous, chez elle ou ailleurs (institution) ? » : 22 % des personnes interrogées répondent oui et 75 % non.

- A l'autre moitié de l'échantillon, il a été posé la question « Vous personnellement, apportez-vous une aide régulière **non financière** à un proche en raison de sa santé, d'un handicap ou de problèmes liés à l'âge ? Nous parlons d'une aide pour la vie quotidienne, par exemple pour manger, boire, effectuer les tâches ménagères, faire sa toilette, se déplacer. » : les taux de réponse sont alors proches puisque 21 % répondent par l'affirmative et 77 % par la négative.

***SPLIT :** pour certaines questions, l'échantillon a été divisé en plusieurs groupes afin de pouvoir tester différentes formulations et évaluer leur impact sur les résultats.

Ici, une première moitié de l'échantillon a répondu à la question « *Vous personnellement, apportez-vous une aide régulière et bénévole à une personne âgée dépendante vivant chez vous, chez elle ou ailleurs (institution...)?* » alors que l'autre moitié a répondu à la question « *Vous personnellement, apportez-vous une aide régulière non financière à un proche en raison de sa santé, d'un handicap ou de problèmes liés à l'âge? Nous parlons d'une aide pour la vie quotidienne, par exemple pour manger, boire, effectuer les tâches ménagères, faire sa toilette, se déplacer.* »

- 41 % des aidants disent consacrer le plus souvent entre 1h et 3h par semaine à l'accompagnement de leur proche

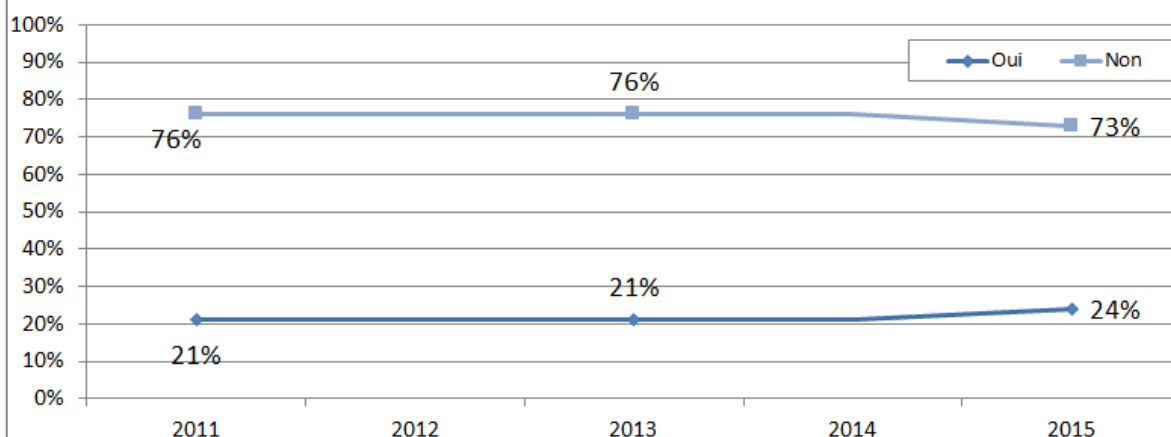
Les aidants témoignent majoritairement **consacrer entre 1h et 3h par semaine à aider leur proche dépendant** sans compter les moments de soutien moral (41 %, contre 15 % moins d'1h par semaine) et plus d'un quart disent s'y consacrer entre 3h et 9h par semaine (26 %). Près de deux aidants sur dix disent consacrer plus de 9h à l'aide de leur proche dépendant (6 % entre 9h et 18h / 6 % plus de 18h / 5 % vivent avec la personne dépendante).

- Les aidants attendent en premier lieu des pouvoirs publics l'ouverture de centres d'accueil de jour pour les personnes dépendantes (37 %)

Une très nette majorité d'aidants jugent manquer d'aide et de considération dans leur rôle de la part des pouvoirs publics (73 %, contre 24 % qui se sentent suffisamment aidés ou considérés).

Graphique : seul un quart des aidants ont le sentiment d'être suffisamment aidés et considérés en tant qu'aidant par les pouvoirs publics

Opinion des aidants à l'égard des pouvoirs publics



Note : réponse à la question « Avez-vous le sentiment d'être suffisamment aidé et considéré en tant qu'aidant par les pouvoirs publics ? »

Lecture : en 2015, 73 % des aidants ont le sentiment de ne pas être suffisamment aidé et considéré en tant qu'aidant par les pouvoirs publics

Champ : personnes de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2011-2015

Selon eux, les pouvoirs publics, afin d'améliorer la situation des aidants qui sont dans leur situation, devraient prioritairement **ouvrir des centres d'accueil de jour pour recevoir les personnes dépendantes dans la semaine** (37 %). Vient ensuite **la nécessité d'une aide financière** (24 %), mais aussi de **permettre aux aidants d'être formés** (17 %) ou **d'obtenir un meilleur aménagement de leur temps de travail** (17 %).

C – Handicap : la majorité des Français considèrent que la société ne se donne pas les moyens d'intégrer les personnes handicapées (56 %)

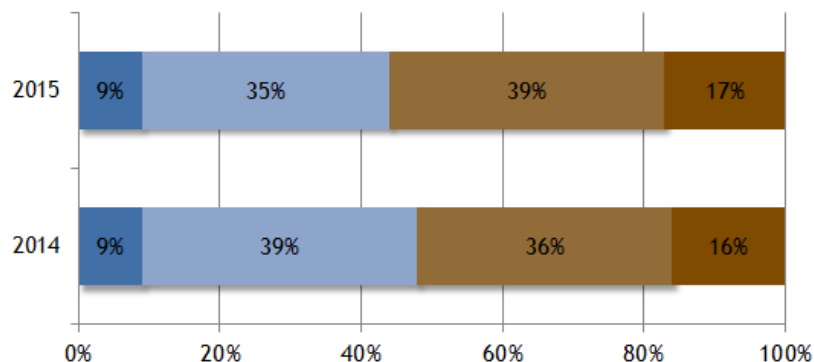
1. Le sentiment que la société actuelle se donne les moyens d'intégrer les personnes en situation de handicap devient minoritaire (44 %)

Seule une minorité de Français estiment que la société actuelle se donne les moyens d'intégrer les personnes en situation de handicap : 44 % contre 56 % qui sont d'un avis contraire.

Graphique : Une majorité de Français estiment que la société ne se donne pas les moyens d'intégrer les personnes handicapées

Intégration des personnes handicapées

■ Oui tout à fait ■ Oui plutôt ■ Non plutôt pas ■ Non pas du tout ■ NSP



Note : réponse à la question « A votre avis, la société actuelle se donne-t-elle les moyens d'intégrer les personnes handicapées ? »

Lecture : en 2015, 56% des Français jugent que la société actuelle ne se donne pas les moyens d'intégrer les personnes handicapées

Champ : personnes de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2014-2015

Les plus critiques sur le fait que la société actuelle ne se donne pas les moyens d'intégrer les personnes en situation de handicap sont, en premier lieu, les Français concernés, c'est à dire touchant des prestations liées au handicap, à l'invalidité ou la dépendance (67 %), mais aussi les professions intermédiaires (61 %), les retraités (60 %), les salariés du public (62 %), les habitants de communes de moins de 20 000 habitants (62 %), les habitants de l'Ouest de la France (64 %), du Nord (62 %) et de la Méditerranée (61 %).

Dans leur environnement proche, celui de leur quartier, une majorité de Français estiment cependant que les lieux et équipement publics ou collectifs ont amélioré l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap (55 %, contre 40 % qui pensent que la situation est restée la même au cours des dernières années et 3 % qu'elle s'est dégradée).

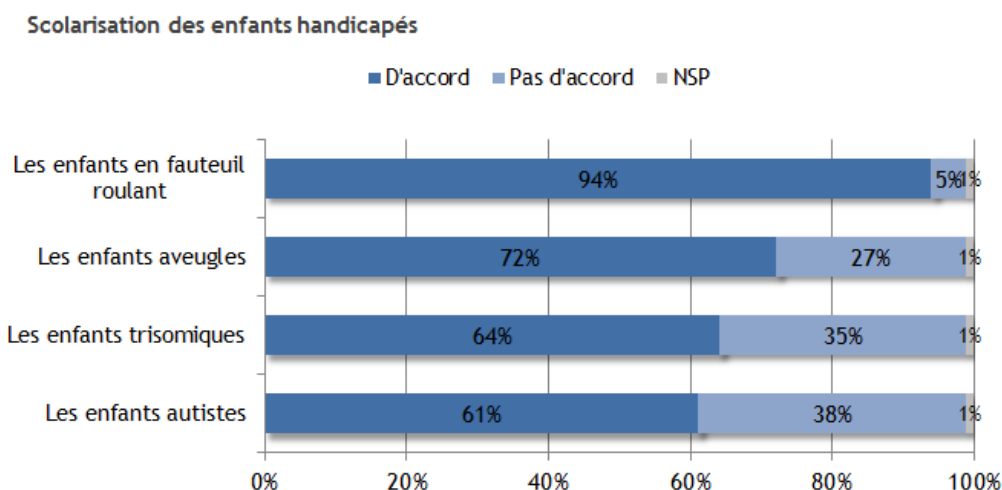
Ce sentiment est plus en retrait chez les habitants de l'agglomération parisienne (51 %) que chez les habitants de grandes agglomérations (57 % pour les villes de 20 000 à 99 999 habitants) ou de milieu rural (57 %).

2. Près de quatre Français sur dix opposés à la scolarisation, avec les autres enfants, des enfants trisomiques (35 %) et autistes (38 %) dans l'école de leur quartier

Amenés à se prononcer sur l'idée que des enfants en situation de handicap puissent être scolarisés avec les autres enfants dans l'école de leur quartier, une majorité de Français se disent favorables. On note pourtant d'importantes nuances dans le niveau de soutien déclaré selon le handicap testé :

- 94 % des Français se disent d'accord avec la possibilité d'accueillir **des enfants en fauteuil roulant** dans l'école de leur quartier, mais l'adhésion passe à 72 % pour **les enfants aveugles** (contre 27 % qui ne sont pas d'accord)
- Surtout, seuls 64 % des Français se disent d'accord avec l'idée que **des enfants trisomiques** puissent être scolarisés avec les autres enfants dans leur école de quartier (contre 35 %) et 61 % s'agissant **d'enfants autistes** (contre 38 %).

Graphique : une grande majorité de Français sont d'accord pour que les enfants en situation de handicap puissent être scolarisés avec les autres enfants dans l'école de leur quartier



Note : réponse à la question « Êtes-vous d'accord avec le fait que les enfants présentant les handicaps suivants puissent être scolarisés avec les autres enfants, dans l'école de votre quartier »

Lecture : 61 % des Français sont d'accord avec l'idée que des enfants autistes puissent être scolarisés avec les autres enfants, dans l'école de leur quartier

*Champ : personnes de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine
Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2015*

L'adhésion à la scolarisation d'enfants en situation de handicap varie peu selon le fait d'être parent ou non. On mesure davantage d'écart selon le lieu d'habitation : les Français habitant l'agglomération parisienne se disent moins favorables que la moyenne. Les Français habitant l'Ouest et le Sud Est de la France se disent à l'inverse plus favorables que la moyenne à la scolarisation d'enfants handicapés, quel que soit le handicap testé. Par ailleurs, les Français ayant au moins un enfant à charge de moins de 19 ans apparaissent davantage favorables à cette scolarisation d'enfants handicapés que la moyenne.

3. La majorité des Français restent favorables à ce que l'aide financière pour compenser les surcoûts liés au handicap soit restreinte aux personnes disposant de faible revenus uniquement (54 %)

Aujourd'hui, près d'un Français sur deux se dit favorable à ce que l'aide financière pour compenser les surcoûts liés au handicap soit accordée « à toutes les personnes se trouvant dans cette situation quel que soit leur niveau de revenu » (46 %), même si le sentiment que cette aide doit être accordée « uniquement aux personnes disposant de faibles revenus » domine toujours (54 %).

L'idée d'accorder l'aide financière à toute personne en situation de handicap sans regarder les revenus a sensiblement progressé par rapport à 2014 (+22 points). Elle n'emportait qu'entre un quart et un tiers d'opinions positives depuis le début des années 2000.

Les Français de moins de 30 ans se disent majoritairement favorables à l'idée que cette aide soit accordée quel que soit le niveau de revenu de la personne concernée (53 %), contrairement à leurs aînés qui jugent qu'elle doit être uniquement donnée aux faibles revenus (55 %). Les opinions varient peu selon le niveau de revenu des personnes interrogées. Les premiers concernés, les Français bénéficiant de prestations liées au handicap, à l'invalidité ou à la dépendance ont des avis partagés sur le sujet (50 % / 50 %).

Il était ensuite rappelé aux Français qu'il « existe une allocation qui assure un revenu minimum aux personnes handicapées (l'allocation aux adultes handicapées) » et que pour une personne seule, « cette allocation est actuellement d'un montant d'environ 800 € par mois, contre 500 € pour le RSA ». **Une très nette majorité de Français estiment alors qu'il est « normal qu'une personne handicapée ait un revenu minimum supérieur à une personne non handicapée » (84 %), quand 15 % soutiennent davantage l'idée que « Les minima sociaux devraient être les mêmes, que la personne soit handicapée ou non ».**

V – Les Français et la santé

- * **74 %** des Français se considèrent en bonne santé Voir p. 45

- * **88 %** des Français sont satisfaits de leur médecin généraliste
..... Voir p. 47

- * **11 points** : c'est le recul de la satisfaction des Français sur la qualité des soins aux urgences hospitalières par rapport à 2010 Voir p. 48

- * **53 %** des Français pensent qu'en France on n'a pas la même qualité de soins selon son niveau de revenu et **55 %** selon son lieu d'habitation
..... Voir p. 49

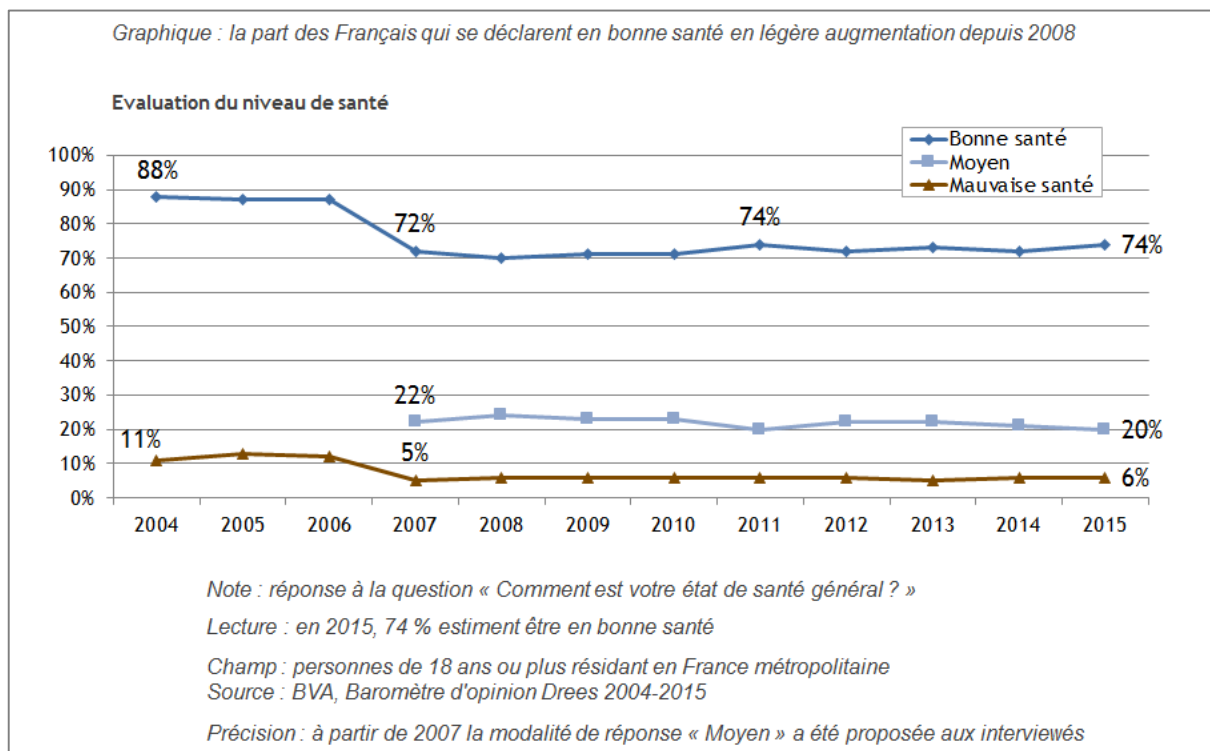
- * **81 %** des Français sont favorables à l'idée de taxer davantage les fabricants de médicaments et de limiter les tarifs des professionnels de santé
..... Voir p. 53

- * **78 %** des Français s'opposent à une hausse des cotisations
..... Voir p. 54

A – Les trois quarts des Français satisfaits de leur état de santé mais plus partagés quant à l'état général de santé de la population

1. Près des trois quarts des Français s'estiment en bonne santé, un peu moins d'un quart déclarent être sujets à une ALD

Une nette majorité de Français s'estiment en bonne santé : 74 %, dont 27 % « en très bonne santé », contre 20 % qui la qualifient de « moyenne » et 6 % de « mauvaise ». Cette proportion est plutôt stable depuis 2011.



Près d'un quart des Français disent cependant être sujets à une affection de longue durée, appelée aussi ALD (23 %).

Leur état de santé perçu se dégrade assez logiquement avec l'âge : 90 % des moins de 30 ans s'estiment en bonne santé, pour 70 % des plus de 30 ans, dont 56 % seulement des plus de 65 ans. La part de Français ayant une ALD croît avec l'âge (elle est de 6 % chez les moins de 30 ans, 16 % chez les 35-49 ans, 28 % chez les 50-64 ans et 48 % chez les 65 ans et plus).

On note un écart entre l'état de santé déclaré par les ouvriers (75 % qualifient leur santé de « bonne ») comparativement aux cadres ou professions libérales (90 %), professions intermédiaires (81 %) et employés (81 %).

L'écart est également marqué entre les Français disant avoir un niveau de revenu mensuel net inférieur à 1 000 € (54 %), ceux disant gagner entre 1 000 et 2 400 € (70 %) et ceux gagnant 2 400 € et plus (82 %).

2. Entre 24 % et 29 % des Français disent être gênés ou limités par un problème de santé ou de handicap dans leurs activités du quotidien

Un SPLIT* a ensuite été réalisé pour évaluer dans quelle mesure les Français se sentaient limités ou gênés par un problème de santé ou de handicap :

- A un premier quart de l'échantillon total interrogé, il était demandé « Êtes-vous **limité** depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ? » : 24 % des personnes interrogées répondent oui, contre 76 % non.
- A un deuxième quart de l'échantillon, il était demandé « Êtes-vous **limité** depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé ou d'un handicap, dans les activités que les gens font habituellement ? » : le rapport est alors de 26 % contre 74 %.
- A un troisième quart de l'échantillon, il était demandé « Êtes-vous **géné(e)** depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ? » : la part de personnes interrogées répondant par l'affirmative monte alors à 29 % (contre 71 %).
- Au quatrième quart de l'échantillon était demandé « Êtes-vous **géné(e)** depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé ou d'un handicap, dans les activités que les gens font habituellement ? » : le rapport est alors de 28 % contre 72 %.

***SPLIT** : pour certaines questions, l'échantillon a été divisé en plusieurs groupes afin de pouvoir tester différentes formulations et évaluer leur impact sur les résultats.

Ici, chaque quatre sous-échantillons ont été réalisés, répondant à une des questions suivantes :

1. « *Êtes-vous limité depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?* »
2. « *Êtes-vous gêné(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?* »
3. « *Êtes-vous limité depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé ou d'un handicap, dans les activités que les gens font habituellement ?* »
4. « *Êtes-vous gêné(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé ou d'un handicap, dans les activités que les gens font habituellement ?* »

3. Pour quatre Français sur dix, l'état de santé des Français s'est détérioré au cours des dernières années

Une part identique de Français estime que l'état de santé des Français dans leur ensemble s'est amélioré ces dernières années (39 %) ou s'est dégradé (39 %). Un peu plus de deux Français sur dix pensent qu'il est resté stable (21 %). Les opinions positives sur le sujet étaient majoritaires jusqu'en 2011, elles sont plutôt à l'équilibre depuis 2012.

Dans le détail :

- Les hommes pensent majoritairement que l'état de santé des Français s'est amélioré ces dernières années (44 %), quand les femmes pensent le contraire (45 % estiment que l'état de santé s'est détérioré).
- Une courte majorité des Français âgés de plus de 30 ans dresse un bilan plutôt positif de l'évolution de l'état de santé des Français (40 %), quand les plus jeunes pensent majoritairement que les choses se sont détériorées (44 %).
- Les cadres et professions libérales sont également plus positifs (pour 33 % d'entre eux, l'état de santé général se dégrade) que les professions intermédiaires (44 %), les employés (48 %) ou les ouvriers (45 %).

5. Un consensus apparent sur la fin de vie

Une très nette majorité de Français adhèrent à l'idée que « **La loi doit autoriser les médecins à mettre fin à la vie d'une personne atteinte d'une maladie incurable, si cette dernière en fait la demande** » (88 %, -2 points par rapport à 2014, dont 58 % « tout à fait d'accord », contre 11 % « pas d'accord »).

B – Des Français plutôt satisfaits de la qualité des soins

1. La satisfaction des Français quant à la qualité des soins en France reste élevée mais se dégrade s'agissant des urgences hospitalières (-10 points en quatre ans)

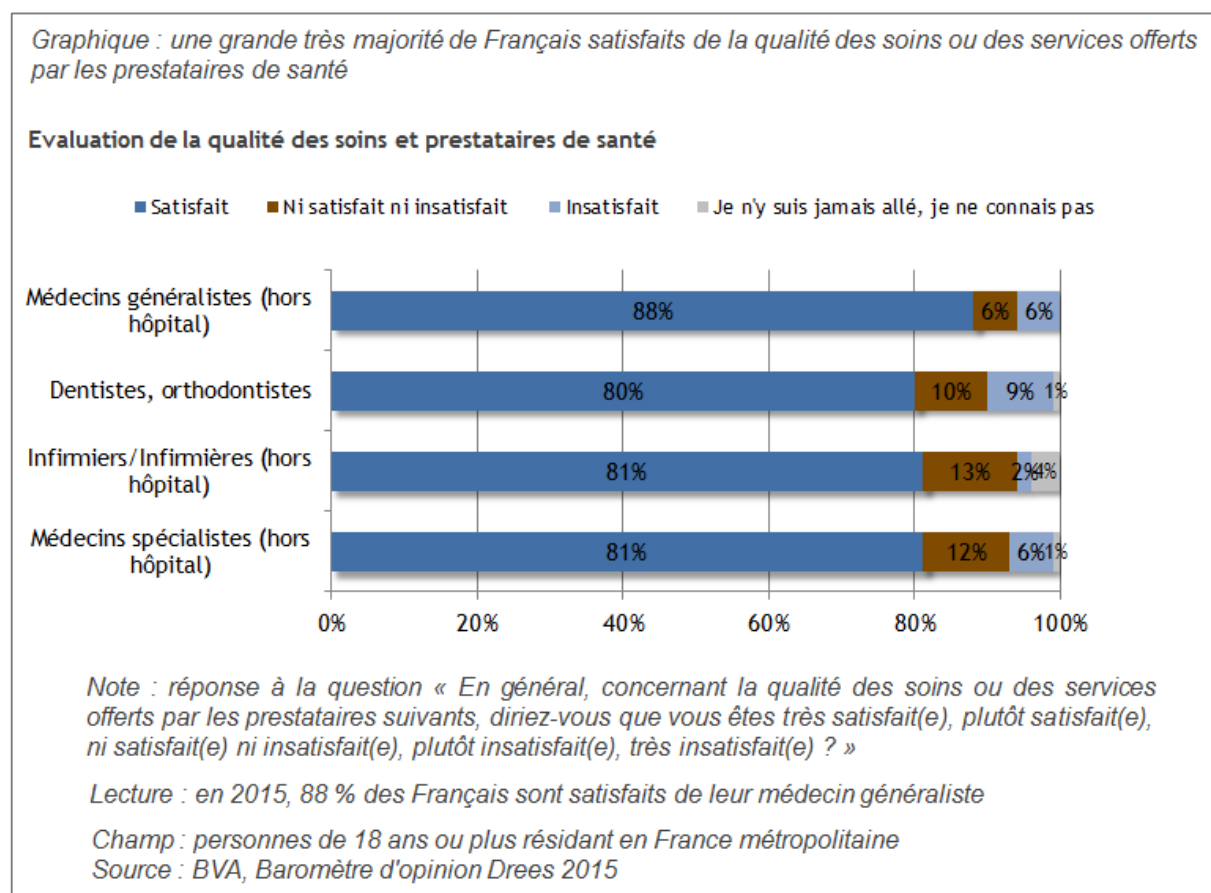
Plus de huit Français sur dix disent avoir consulté pour eux ou pour un proche un médecin généraliste (97 %), un dentiste ou orthodontiste (83 %) ou un médecin spécialiste (81 %) ces dernières années.

Près de six Français sur dix ont par ailleurs eu recours à un hôpital public hors urgences (61 %) ou aux urgences hospitalières (59 %), ainsi qu'à un infirmier ou une infirmière (57 %). Un peu plus de quatre Français sur dix disent avoir eu recours pour eux-mêmes ou un proche à une clinique privée (42 %) et un peu moins d'un quart à une maternité (24 %).

La satisfaction des Français quant à la qualité des soins en France reste très élevée :

- Particulièrement pour les professionnels qu'ils consultent le plus souvent : 88 % sont satisfaits de la qualité des soins ou des services offerts par **les médecins généralistes**, 81 % s'agissant des **médecins spécialistes**, 81 % des **infirmiers et infirmières**, 80 % pour **les dentistes et orthodontistes**. Plus de huit Français sur dix estiment par ailleurs que leur généraliste leur accorde suffisamment de temps lorsqu'il les reçoit en consultation (84 %, dont 54 % « tout à fait », contre 16 % d'insatisfaits).
- La satisfaction est également nettement majoritaire quant à la qualité des soins **dans les hôpitaux publics** (71 %).

- Plus en retrait du fait d'une moindre fréquentation, la satisfaction est tout de même majoritaire s'agissant des **cliniques privées** (63 %, contre 5 % insatisfaits et 9 % n'y sont jamais allés) et **maternités** (55 %, contre 3 % insatisfaits et 12 % n'y étant jamais allés).



La satisfaction des Français continue cependant de se dégrader s'agissant de la qualité des soins dans **les urgences hospitalières** : une courte majorité de Français se dit satisfaite (52 %, contre 25 % insatisfaits), mais cette proportion a reculé de 11 points par rapport à 2010.

Toutefois, la satisfaction de la qualité des soins dans les urgences hospitalières est légèrement supérieure auprès des personnes ayant eu recours aux urgences au cours des dernières années pour eux ou un membre de leur famille : 56% en ont été satisfaits, soit 4 points de plus que la moyenne de l'ensemble des Français.

2. La majorité des Français perçoivent cependant des inégalités face à la qualité des soins selon le niveau de revenus et le lieu d'habitation

- Une nette majorité de Français estiment qu'en France tout le monde peut être soigné quel que soit son niveau de revenu (80 %) ou son lieu d'habitation (75 %)

Une nette majorité de Français soulignent la possibilité offerte par le système de santé français d'un accès aux soins pour tous, même si ce constat ne fait pas complètement consensus : 80 % des Français sont plutôt d'accord avec l'idée qu'en

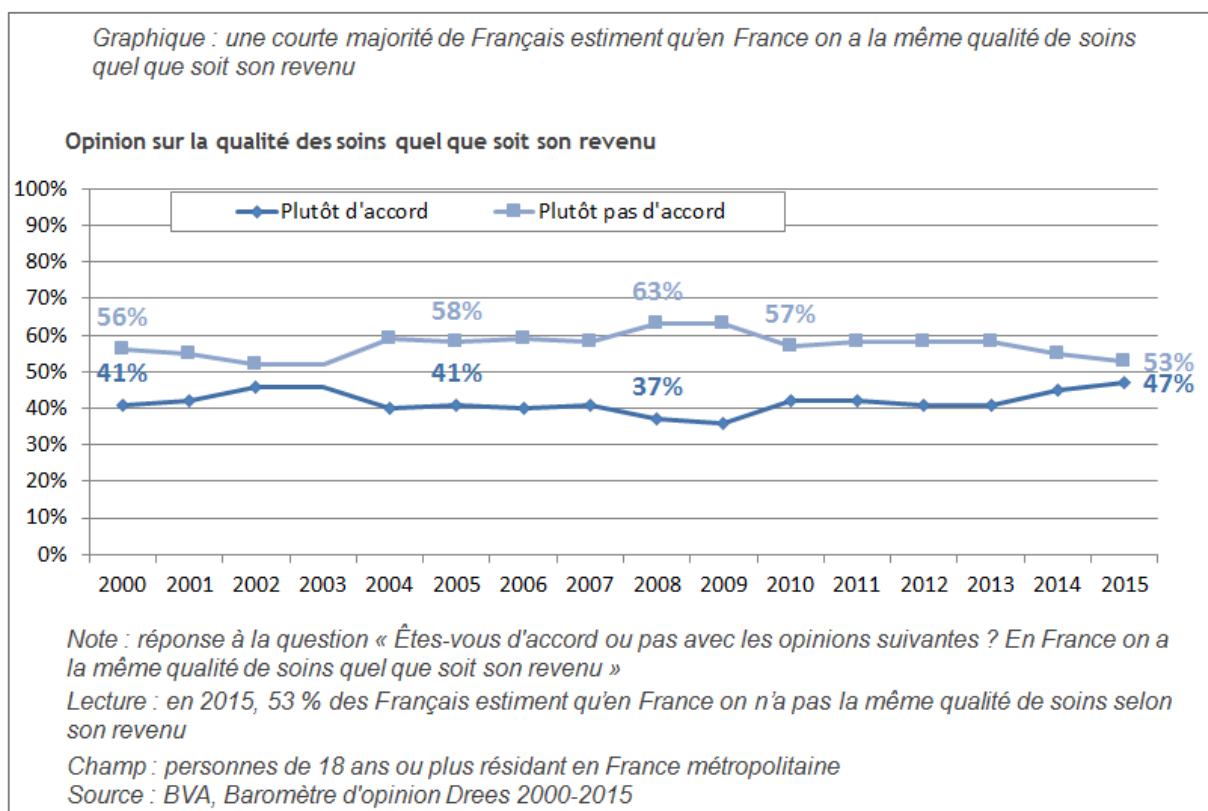
France « tout le monde peut être soigné », **quel que soit son niveau de revenu** (contre 20 % qui sont en désaccord) et 75 % **quel que soit son lieu d'habitation** (contre 25 %).

Ces résultats sont cependant les plus élevés mesurés sur ces indicateurs : entre 2000 et 2004, la part de Français jugeant que tout le monde pouvait être soigné quel que soit son niveau de revenu était plus proche des deux tiers des répondants, elle a ensuite dépassé la barre des 70 % et atteint pour la première fois les 80 %. Testée depuis 2010, l'égalité d'accès aux soins quels que soit son lieu d'habitation a varié entre 70 % et 75 % sur les cinq dernières années pour atteindre son plus haut niveau en 2015.

Les opinions des Français ne varient pas sur le sujet en fonction de leur niveau de revenu ou de leur lieu d'habitation.

- Les opinions sont beaucoup plus sévères sur l'égalité des Français face à la qualité des soins

Seule une minorité est plutôt d'accord avec l'idée « qu'on a la même qualité de soins » quel que soit son niveau de revenu (47 %, contre 53 % « plutôt pas d'accord ») ou son lieu d'habitation (45 %, contre 55 %). Les opinions positives sur le sujet ont progressé de quelques points (6 au total) depuis 2000, mais sont restées minoritaires depuis.



Seuls les Français âgés de 65 ans ou plus estiment majoritairement que la qualité des soins ne varie pas en fonction du niveau de revenus (53 %). Ce sentiment est minoritaire dans l'ensemble des autres catégories d'âge. L'absence de lien entre qualité des soins et revenus est également majoritaire auprès des habitants de l'agglomération parisienne

(53 % / 47 %). Les opinions ne varient pas selon le niveau de revenu des personnes interrogées.

Le sentiment que la qualité des soins n'est pas la même selon le lieu où l'on habite est plus marqué chez les Français habitant des villes de 20 000 à 99 999 habitants (62 %) que chez ceux qui résident dans tout autre type d'espace, des communes rurales aux plus grandes agglomérations, y compris l'agglomération parisienne.

- Les délais d'attente pour se faire soigner ne dépendent pas du niveau de revenu aux yeux d'une majorité de Français, mais fortement du lieu d'habitation

S'agissant des délais d'attente pour se faire soigner : une majorité de Français est plutôt d'accord avec l'idée qu'ils ne dépendent pas du niveau de revenu (64 %, contre 36 %). Les opinions varient d'ailleurs peu sur le sujet en fonction du niveau de revenu des personnes interrogées.

Seule une minorité adhère cependant à l'idée que ces délais ne dépendent pas du lieu où l'on habite (41 %, contre 58 %). L'opposition à cette affirmation varie peu selon la taille de la commune ou de la ville habitée, mais est plus marquée dans l'Est de la France (63 %) et en Méditerranée (63 %).

3. Des inégalités territoriales flagrantes quand les Français dressent le bilan de la présence des professionnels de santé à proximité de chez eux

Amenés à évaluer la présence de professionnels et de services de santé à proximité de chez eux :

- Une nette majorité de Français jugent qu'il y a suffisamment de pharmaciens (86 %), d'infirmiers (79 %) et de kinésithérapeutes (74 %).
- Les opinions positives sont plus en retrait s'agissant des dentistes (69 %) et des médecins généralistes (68 %).
- Seule une courte majorité estime avoir suffisamment de médecins spécialistes à proximité de chez eux (51 %, contre 47 % jugent qu'il n'y en a pas assez).

D'importantes nuances sont à souligner selon le lieu d'habitation des Français interrogés :

- **Les habitants de l'agglomération parisienne** jugent plus que la moyenne avoir trop de pharmaciens à proximité de chez eux (20 % pour 5 % en moyenne). Ils expriment à l'inverse un manque plus marqué que la moyenne d'infirmiers (24 %, pour 16 % en moyenne) et de kinésithérapeutes (25 % pour 20 % en moyenne).
- **En milieu rural**, s'exprime un manque bien plus marqué que la moyenne de dentistes (40 % pour 29 % en moyenne), de médecins généralistes (37 % pour 28 % en moyenne) et de spécialistes (58 % pour 47 % en moyenne).
- **Mais le manque de médecins s'exprime aussi dans les villes de moins de 20 000 habitants** (37 % s'agissant des généralistes et 59 % des spécialistes) **et de 20 000 à 99 999 habitants** (36 % et 53 %).

- **C'est dans le bassin parisien** (Est comme Ouest) qu'un manque de professionnels de santé s'exprime plus que la moyenne, que l'on parle de dentistes, de généralistes ou de spécialistes.

Amenés à préciser le type de médecins ou d'autres professionnels de santé dont il faudrait en priorité favoriser l'installation près de chez eux, les Français citent en priorité les ophtalmologues (25 %) et les généralistes (18 %), notamment les résidents de communes rurales et de communes de moins de 20 000 habitants.

4. Les Français se disent de mieux en mieux informés sur les questions de santé (80 %), mais continuent à nettement privilégier l'avis des médecins et professionnels

- Les Français se sentent de mieux en mieux informés sur les questions de santé (+11 points en deux ans) et sont plutôt partagés sur l'idée qu'il y a trop d'informations

Huit Français sur dix sont plutôt d'accord avec l'idée qu'on est de mieux en mieux informés en matière de santé (80 %, contre 20 %). Ce sentiment a progressé de 11 points par rapport à 2013 et n'a jamais été aussi élevé depuis 2000.

Seule une courte majorité estime qu'il y a trop d'information en matière de santé pour pouvoir se faire une opinion (51 %, contre 48 %). Ce sentiment est plutôt en recul par rapport à la période 2009-2013 où il était plus près des 60 %.

Les avis sont par ailleurs partagés sur l'idée qu'on « parle trop des questions de santé alors qu'en fait on est en meilleure forme qu'avant » (49 % plutôt d'accord contre 50 % plutôt pas d'accord). Ce sentiment est particulièrement marqué chez les Français âgés de 65 ans et plus (60 %).

- Les médecins gardent la confiance nettement prioritaire des Français en matière d'information sur la santé au quotidien (52 %), et plus encore en cas de crise sanitaire (86 %)

Une courte majorité de Français disent n'avoir confiance qu'en ce que dit leur médecin en matière d'information sur la santé (52 % plutôt d'accord). Cette proportion a peu évolué depuis le début des années 2000. Elle est surtout très clivée générationnellement : si les Français les plus âgés affirment nettement ne faire confiance qu'à leur médecin généraliste (64 % des 65 ans et plus), ce n'est le cas que d'une minorité des moins de 30 ans (43 %).

Une très nette majorité de Français disent se sentir suffisamment informés sur leur état de santé quand ils consultent leur médecin généraliste (87 %). Une majorité, moins nette, a le même sentiment à l'hôpital ou en clinique (63 %). Mais ce niveau de satisfaction semble avoir sensiblement progressé par rapport au début des années 2000 (entre 44 % et 54 % disaient se sentir bien informés à l'hôpital ou en clinique entre 2000 et 2002).

L'écart de confiance accordée à l'information dispensée par différents acteurs est très net en cas de crise sanitaire (grippe A, vache folle, amiante, canicule, Médiator) :

- Les Français accordent alors une confiance nettement majoritaire à ce que disent **les médecins** (86 %, contre 14 %) et **les chercheurs** (80 %, contre 19 %)
- Et une confiance très nettement minoritaire à ce que disent **les blogs et sites spécialisés** (22 %, contre 75 %), **les journalistes de télévision et de radio** (20 %, contre 80 %) et plus encore **les hommes et les femmes politiques** (9 %, contre 90 %).

L'âge joue peu sur cette question, les Français les plus jeunes déclarant les mêmes réticences que leurs aînés à accorder leur confiance à l'information diffusée sur Internet en cas de crise sanitaire.

- La consultation du médecin généraliste est le premier réflexe déclaré des Français quand ils sont malades ou inquiets (58 %), devant l'automédication (19 %)

La consultation du médecin généraliste est le premier **réflexe déclaré des Français quand ils sont malades ou inquiets pour leur santé** (58 %), mais près de deux Français sur dix citent prioritairement **l'automédication** (19 %). Un peu plus d'un Français sur dix ont d'abord le réflexe **d'en parler avec leur famille** (12 %), et 8 % **consultent un pharmacien sans passer par un médecin** (8 %). Seuls 4 % des Français disent avoir prioritairement le réflexe de **consulter des sites internet ou forums de discussion**.

C – La majorité des Français estiment que la population consomme trop de médicaments (90 %) mais ne se sentent pas concernés personnellement par ces abus

1. Une majorité de Français jugent qu'il y a des abus dans les pratiques de santé, mais ne pas en être directement responsables

Amenés à dresser un état des lieux sur les pratiques de Français et des professionnels de santé en France :

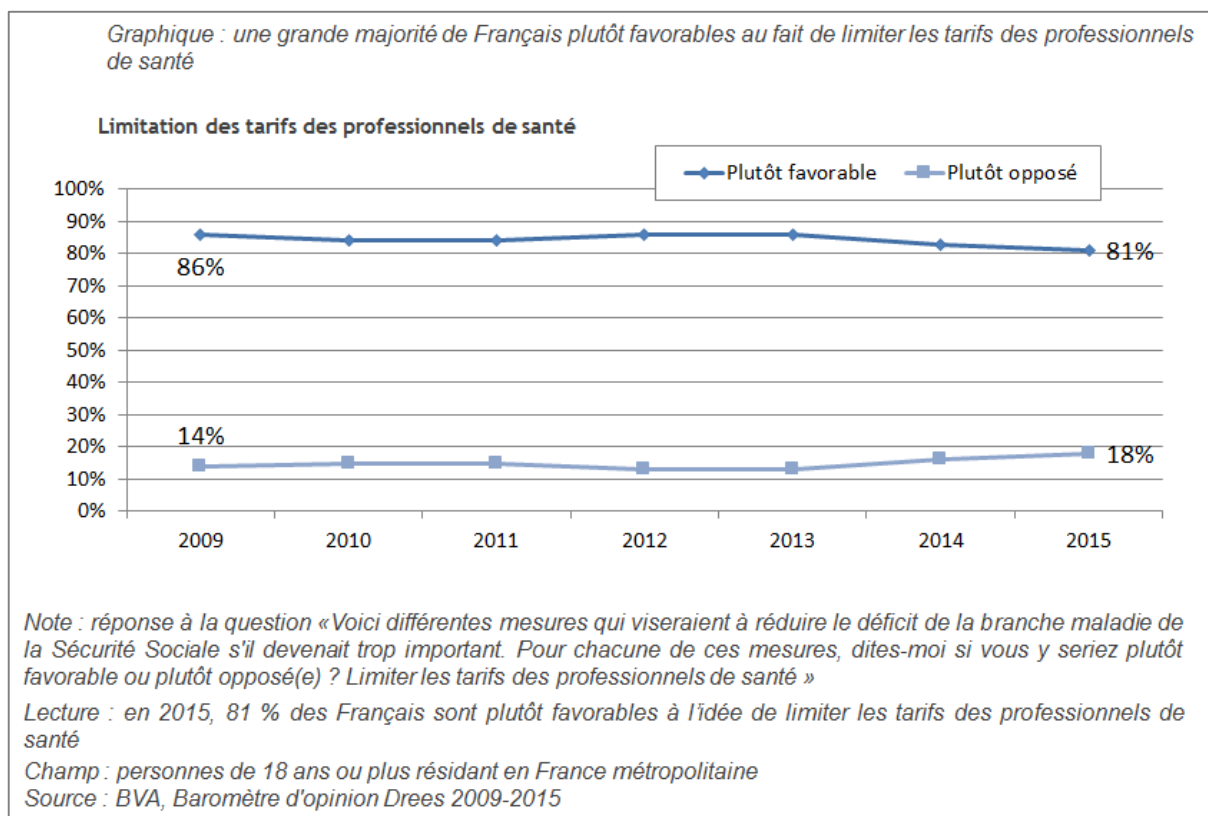
- **Une très nette majorité juge qu'il y a des abus en France, que ce soit de la part des Français « qui consomment trop de médicaments » (90 %) ou des médecins qui « prescrivent trop de médicaments » (75 %).**
- Cependant, une très nette majorité de Français estiment ne pas être directement responsables de ces abus puisque **89 % des Français disent ne pas eux-mêmes consommer trop de médicaments** et **81 % que leur médecin ne leur en prescrit pas trop.**

Plus de huit Français sur dix jugent par ailleurs injustifiés les dépassements d'honoraires faits par certains médecins (83 %, contre 16 % qui les jugent justifiés).

2. Pour réduire les déficits, une majorité sollicite des mesures touchant prioritairement les professionnels et s'oppose à celles les touchant personnellement

Amenés à se positionner sur différentes mesures qui viseraient à réduire le déficit de la branche maladie de la Sécurité Sociale s'il devenait trop important :

- **Les Français soutiennent fortement les mesures financières pénalisantes pour les professionnels** : ils se disent très majoritairement favorables à l'idée de taxer davantage les fabricants de médicaments (81 %), de limiter les tarifs des professionnels de santé (81 %).



- **Ils soutiennent aussi majoritairement un changement de pratiques des professionnels** :
 - o Plus de six Français sur dix se disent également favorables à l'idée de **modifier les habitudes des médecins pour qu'ils prescrivent moins de médicaments et d'examens** (68 %). Le soutien porté à cette idée est cependant en recul par rapport à la période 2005-2012 où il dépassait les 70 %. Plus de six Français sur dix souhaitent également **permettre aux infirmiers et infirmières de faire certaines tâches à la place des médecins comme la vaccination ou le renouvellement d'ordonnance** (63 %).
 - o Une majorité, plus courte, soutient également l'idée **d'obliger la prescription de médicaments génériques** (55 %).
- **Les mesures touchant aux finances des Français et des malades sont majoritairement rejetées** :
 - o Une courte majorité s'oppose à **la limitation des remboursements pour certaines prestations** (54 % plutôt pas d'accord, contre 45 % plutôt d'accord).

- Une majorité très nette de Français refusent **la hausse des cotisations** (78 %, contre 22 % plutôt d'accord) et **la baisse de la prise en charge des longues maladies pour la Sécurité sociale** (83 %, contre 16 % plutôt d'accord).

Les Français de moins de 35 ans se disent un peu plus favorables que la moyenne à une hausse des cotisations (31 % pour 22 % en moyenne et pour 17 % seulement des 65 ans et plus), mais l'opposition reste nettement majoritaire.

3. Pour la majorité de Français « la santé n'a pas de prix » (64 %)

Une très nette majorité de Français jugent que les dépenses de santé sont trop élevées « car le système n'est pas bien géré » (84 %). Cette opinion domine très fortement depuis le début des années 2000.

Les deux tiers des Français se disent par ailleurs plutôt d'accord avec l'idée « dans un pays développé, il est normal que l'on dépense de plus en plus pour la santé » (67 % plutôt d'accord, contre 33 % « plutôt pas d'accord »). Cette opinion était plus marquée au début des années 2000 (au-dessus des 70 % entre 2000 et 2002), mais reste toutefois élevée.

Près des deux tiers des Français se disent par ailleurs plutôt d'accord avec l'idée « qu'il n'y a pas de raison de limiter les dépenses car la santé n'a pas de prix » (64 %), rejoignant le niveau mesuré sur cet indicateur entre 2006 et 2012 (il avait reculé à 57 % en 2013).

4. Des critiques mesurées sur le niveau de remboursement des dépenses de santé

S'agissant de leurs propres dépenses de santé, plus de six Français sur dix jugent que le reste à charge (c'est-à-dire ce qu'il leur reste à payer après remboursement par la sécurité sociale et la complémentaire santé) **est trop élevé** (62 %). Un Français sur deux le qualifie « d'un peu trop élevé » (50 % pour 12 % « beaucoup trop ») et 30 % le jugent « trop faible ».

Par ailleurs, **les deux tiers des Français pensent qu'en cas d'hospitalisation une semaine à la suite d'un accident, les frais qu'ils ont à payer après remboursement seront « plutôt faibles ou totalement remboursés »** (66 %).

Les bénéficiaires d'une assurance privée ou d'une mutuelle jugent eux très majoritairement qu'elle leur donne accès à des remboursements satisfaisants compte tenu de son coût (79 %).

Amenés à se positionner sur **le renforcement du remboursement de certaines dépenses de santé** par la Sécurité sociale :

- **Une courte majorité de Français se disent favorables à ce que les soins dentaires soient davantage remboursés par la Sécurité sociale** (51 %, contre 48 %).
- **Les avis sont plus partagés s'agissant de l'achat de lunettes** (50 % contre 50 %).
- **Les trois quarts des Français s'opposent cependant à ce que les consultations chez un médecin généraliste soient davantage remboursées** (75 %, contre 24 % qui y seraient favorables).

VI – Les Français et les retraites

* **71 %** des non-retraités considèrent que leur niveau de vie, une fois leur retraite prise, sera moins bon que celui de l'ensemble de la population *Voir p. 58*

* **60 ans** c'est l'âge moyen auquel les Français non retraités souhaiteraient prendre leur retraite, mais **65 ans** est l'âge moyen auquel ils pensent qu'ils seront en mesure de la prendre *Voir p. 59*

* **81 %** des Français estiment que le fait d'avoir élevé des enfants doit conduire à des avantages concernant la retraite *Voir p. 61*

* **29 %** des Français favoriseraient l'allongement de la durée de cotisation pour préserver le système de retraite, **28 %** le recul de l'âge de départ à la retraite. *Voir p. 62*

A – Une retraite de plus en plus associée à un niveau de vie moins bon (71 %) et à un départ tardif (65 ans contre 60 ans souhaité)

1. Le sentiment que les retraités vivent moins bien que le reste de la population s'installe dans l'opinion et conforte le pessimisme pour soi

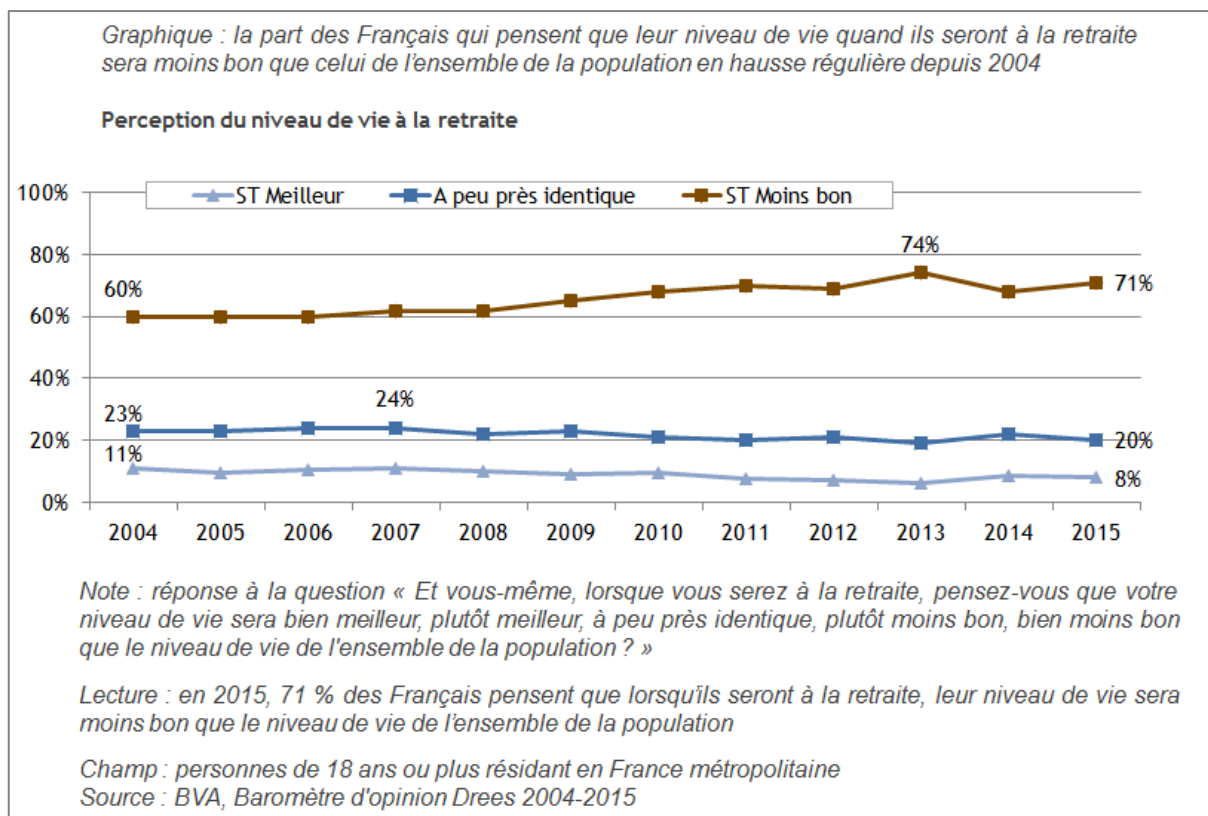
- Près de six Français sur dix pensent que les retraités ont un niveau de vie inférieur au reste de la population...

Le sentiment que le niveau de vie des retraités est à l'heure actuelle moins bon que celui du reste de la population est partagé par 59 % des Français (contre 25 % qui pensent qu'il est « à peu identique » et 15 % « meilleur »). Ce sentiment domine depuis 2007, il est plutôt stable depuis 2009.

Il est particulièrement marqué chez les employés (68 %) et les ouvriers (71 %). Ce sentiment est par ailleurs plus fort chez les Français de moins de 30 ans (67 %) que chez les Français âgés de 65 ans et plus (48 %), dont une part plus élevée que la moyenne (33 %), jugent que le niveau de vie des retraités est « à peu près identique à celui de l'ensemble de la population ».

- ...et sept non retraités sur dix pensent que leur niveau de vie sera moins bon que celui du reste de la population lorsqu'ils cesseront de travailler

Plus de sept Français non retraités sur dix pensent que leur niveau de vie à l'âge de la retraite sera moins bon que celui du reste de la population (71 %, contre 20 % qu'il sera à peu près identique et 8 % meilleur). Ce sentiment a atteint les 70 % en 2011 et est plutôt stable depuis.



C'est à nouveau chez les employés (76 % pensent que leur niveau de vie sera « moins bon » que l'ensemble des Français) et les ouvriers (77 %) que les pronostics sont les plus sombres, mais aussi chez les artisans et commerçants (74 %). L'écart est aussi notable entre les salariés du privé (74 %) et du public (66 %). Les Français ayant au moins un enfant à charge (74 %) sont également un peu plus pessimistes que ceux n'ayant pas d'enfant à charge (68 %). Ces projections sont également assez logiquement associées au niveau de vie actuel des personnes interrogées (79 % des Français ayant un niveau de vie inférieur à moins de 900 € estiment que leur niveau de vie à la retraite sera moins bon que celui de l'ensemble des Français, pour 60 % seulement des personnes ayant 2 000 € et plus). On note cependant que le sentiment que son niveau de vie sera moins bon que la moyenne domine dans toutes les catégories sociales.

2. Six Français sur dix jugent acceptable une baisse de leurs revenus en arrivant à l'âge de la retraite

Près de six Français sur dix jugent acceptable une baisse de revenu au moment du départ en retraite « compte tenu des problèmes de financement de retraite » (contre 40 % qui jugent qu'aucune baisse de leurs revenus n'est acceptable). Dans le détail, un peu plus d'un quart des Français se disent prêts à accepter une baisse de 10 % (26 %) et une proportion qui est identique une baisse de 20 % (24 %), quand 8 % accepteraient une baisse de 30 %.

La part de Français jugeant inacceptable une baisse de leurs revenus au départ à la retraite a progressé depuis la première mesure réalisée en 2009 (+6 points au total).

La propension à juger acceptable une baisse de revenu à l'âge de la retraite est assez logiquement dépendante du statut social des Français interrogés : une part plus

importante que la moyenne juge qu'aucune baisse de leurs revenus n'est acceptable chez les ouvriers (50 %) et employés (45 %), pour seulement 26 % chez les cadres. Cette réticence est également plus forte chez les Français ayant un niveau de vie inférieur à 900 € (46 %, pour 33 % chez ceux ayant 2 000 € et plus). Les salariés du privé sont également plus réticents (43 %) que les salariés du public (35 %) à juger acceptable une baisse de leurs revenus.

3. Une retraite de plus en plus associée à un départ tardif, passant de 61 ans en 2000 à 65 ans en 2015

L'âge auquel les Français « souhaiteraient ou auraient aimé prendre leur retraite » est de 60 ans et demi en moyenne (l'écart de réponses est faible, la moitié des Français répondant entre 59 et 61 ans). Il est plus élevé que l'âge moyen auquel les Français retraités disent avoir pris leur retraite qui est à 59 ans et demi.

Les pronostics des Français non retraités pour leur propre retraite sont cependant assez éloignés de ces souhaits et retour d'expérience : **65 ans est en effet l'âge moyen auquel les Français non retraités pensent pouvoir prendre leur retraite**. Les écarts de réponses sont plus marqués sur cette question puisque la moitié des Français situe leur âge probable de départ à la retraite dans un intervalle allant de 62 à 67 ans. Quoi qu'il en soit, on peut supposer que cet âge moyen est jugé trop tardif, au regard du souhait exprimé par les Français, mais aussi parce qu'en moyenne, les Français jugent qu'il n'est plus acceptable de faire travailler les gens au-delà de 63 ans et demi.

Les souhaits et pronostics des Français sur l'âge de départ à la retraite ont évolué dans le temps, tenant compte des évolutions de législation et de la réalité économique : l'âge moyen de départ à la retraite souhaité par les Français était de 55 ans et demi en 2000, l'âge de départ pronostiqué à 61 ans et demi ; ils ont donc tous les deux progressé de 4 ans sur les 15 dernières années.

4. Un souhait prioritaire de partir à la retraite à taux plein (61 %), plutôt que de gagner plus ou partir plus tôt

Amenés à se projeter dans leur départ à la retraite, **une majorité de Français non retraités préféreraient partir à la retraite dès qu'ils pourront bénéficier d'une retraite à taux plein (61 %)**, plutôt que de partir plus tard pour augmenter leurs pensions (22 %), et encore moins de partir plus tôt, quitte à recevoir un montant de pension plus faible (13 %).

Les réponses des Français varient sensiblement selon leur âge : les plus jeunes (18-24 ans) imaginent plus que la moyenne partir à la retraite plus tard pour augmenter le montant de leurs pensions (40 %), quand les Français âgés de plus de 35 ans – et donc potentiellement dans la vie active – privilégient nettement l'idée de partir à la retraite dès leur possibilité de partir à taux plein (63 %). Les intentions varient peu selon la profession exercée par les interviewés.

B – Des Français partagés entre souhait d'égalité (39 %) et attachement à la prise en compte des situations différenciées dans les régimes de retraite

1. Des avis partagés entre règles communes et prise en compte des différences

- Une aspiration à un socle commun de retraite (45 %), mais en tenant compte des différences de statut professionnel

Lorsqu'il est rappelé aux Français qu'il existe aujourd'hui plusieurs régimes de retraite différents, liés au statut professionnel (salariés du secteur privé, agriculteurs, fonctionnaires, indépendants...), **une courte majorité adhère à l'idée qu'il « devrait y avoir un socle commun de retraite, tout en gardant certaines différences selon le statut professionnel » (45 %)**. Un peu moins de quatre Français sur dix aspirent à un régime de retraite unique, avec des caractéristiques communes pour tous (39 %). L'attachement à des régimes différents pour tenir compte des différences de statut est nettement minoritaire (16 %).

Les préférences des Français en la matière varient sensiblement selon plusieurs critères :

- **l'âge** : si la tendance à privilégier un socle commun domine dans toutes les catégories d'âge, les Français de moins de 30 ans jugent plus que la moyenne que des différences de régimes sont justifiées pour tenir compte des différences de statuts professionnels (21 %), quand les Français âgés de plus de 30 ans aspirent bien plus que la moyenne à un régime unique (41 % pour 28 % seulement des moins de 30 ans).
- **la profession** : si une majorité des cadres et professions libérales (56 %), des professions intermédiaires (60 %) privilégient un socle commun avec certaines différences, une majorité d'ouvriers plaident pour un régime unique (48 %).
- **le statut** : une nette majorité de salariés du public aspirent à un socle commun avec des différences (57 %), mais c'est aussi le souhait majoritaire exprimé par les salariés du privé (46 %), même si ces derniers aspirent plus que la moyenne à un régime unique (36 % pour 26 % des salariés du public).
- Des avis très partagés sur la nécessité de faire plus cotiser les cadres que les ouvriers

Il était ensuite rappelé aux Français qu'en moyenne, à 60 ans, les cadres peuvent espérer vivre encore 24 années contre 20 pour les ouvriers. Pour autant, **les avis sont très partagés sur l'idée de faire une différence entre le nombre d'années devant être cotisées par les cadres et les ouvriers** : 50 % adhèrent à l'idée que « les cadres et les ouvriers doivent cotiser le même nombre d'années pour partir à la retraite », contre 49 % pour qui « les cadres doivent cotiser plus longtemps car ils ont une espérance de vie plus longue ». Le soutien à l'idée de ne pas faire de différence entre cadres et ouvriers a progressé de 9 points par rapport à 2010.

La majorité de certains groupes sociaux souhaitent que les cadres cotisent plus longtemps que les ouvriers : les Français âgés de 65 ans et plus (53 %), les ouvriers (56 %), les

chômeurs (58 %), les Français ayant un niveau de revenus mensuels nets inférieur à 2 400 € (56 % chez ceux ayant moins de 1 000 € de revenus et 54 % chez ceux ayant entre 1 000 et 2 400 €).

Un peu plus d'un tiers des cadres et professions libérales s'y disent aussi favorables (36 %, contre 62 % opposés).

- *Mais un consensus sur l'idée de laisser partir plus tôt les personnes ayant commencé à travailler jeune, près de neuf Français sur dix y étant favorables*

Les Français ont été par ailleurs questionnés sur leur préférence entre l'idée que « Les personnes qui ont commencé à travailler plus jeunes doivent avoir la possibilité de partir à la retraite plus tôt », ou s'il était plutôt d'accord avec l'affirmation selon laquelle « Il est normal que tout le monde parte à la retraite au même âge ». Un SPLIT* a été réalisé sur cette question.

A une première moitié de l'échantillon, la question était posée telle quelle et à l'autre moitié de l'échantillon, il était rappelé dans l'intitulé « Sachant que certaines personnes commencent à travailler plus jeunes que d'autres ».

Les résultats sont similaires, avec **une nette majorité se prononçant pour que les personnes ayant commencé à travailler jeunes aient la possibilité de partir plus tôt à la retraite** (87 % contre 12 % dans le premier sous-échantillon et 86 %, contre 14 % dans le second sous-échantillon).

***SPLIT :** pour certaines questions, l'échantillon a été divisé en plusieurs groupes afin de pouvoir tester différentes formulations et évaluer leur impact sur les résultats.

Ici, une première moitié de l'échantillon a répondu à la question « Avec laquelle des propositions suivantes êtes-vous le plus d'accord ? » alors que l'autre moitié a répondu à la question « Sachant que certaines personnes commencent à travailler plus jeunes que d'autres, avec laquelle des propositions suivantes êtes-vous le plus d'accord ? »

2. Le fait d'avoir élevé des enfants reste un critère justifiant certains avantages au moment de la retraite aux yeux des Français (81 %) mais le privilège donné aux familles nombreuses fait débat (42 % le soutiennent)

Plus de huit Français sur dix restent plutôt d'accord avec l'idée que le fait d'avoir élevé des enfants doit conduire à des avantages au moment de la retraite : 81 %, contre 18 % qui sont d'un avis contraire.

Le fait d'avoir ou non des enfants à charge ne semble pas jouer dans l'opinion des Français sur le sujet (80 % des Français n'ayant pas d'enfant à charge sont d'accord avec cette idée, pour 83 % des Français ayant au moins un enfant à charge).

Le soutien porté à cette idée a reculé au fil des ans (-11 points par rapport à 2009), mais reste donc élevé. Au sein de cette majorité, plus d'un Français sur deux juge que les

avantages doivent être accordés aux deux parents (52 %), quand 30 % privilégient de les réserver aux mères.

Une majorité de Français s'opposent par ailleurs à ce que certains avantages liés au fait d'avoir des enfants soient réservés aux parents de famille nombreuse (au moins 3 enfants) : 58 %, contre 42 % qui sont plutôt d'accord avec cette idée.

L'opposition à cette idée est plus marquée que la moyenne chez les femmes (64 %, pour 52 % chez les hommes) et en toute logique chez les parents ayant un ou deux enfants à charge (65 % et 67 %). Les Français directement concernés, ayant 3 enfants ou plus à charge, sont les seuls à s'y dire majoritairement favorables (54 %), mais 46 % d'entre eux se disent opposés à cette forme de privilège donné aux familles nombreuses.

3. Une pension de réversion souhaitée pour tous les conjoints veufs ou veuves, sans distinction de revenu (60 %)

Il a été rappelé aux Français interrogés que « lors du décès d'une personne, son conjoint peut bénéficier d'une pension de réversion, c'est-à-dire d'une partie de la pension du conjoint décédé ». Aux yeux d'une majorité (60 %), l'objectif de cette pension est d'apporter une aide « à tous les veufs et veuves sans limitation de durée ». Seuls un peu plus de deux Français sur dix pensent qu'elle est destinée « aux veufs et veuves qui ont des ressources faibles ou moyennes » (21 %). Enfin 11 % des Français imaginent qu'elle est destinée aux « veufs et veuves qui ont encore des enfants à charge ».

C – Un attachement à garder le système de retraite actuel (53 %) mais une difficulté à privilégier une solution durable

1. Une difficulté croissante à privilégier une solution plutôt qu'une autre pour préserver le système de retraite

Amenés à se positionner sur la solution qui aurait leur préférence pour préserver le système de retraite par répartition tel qu'il existe, **les Français privilégient autant l'allongement de la durée de cotisation (29 %), que le recul de l'âge de départ à la retraite (28 %) et la hausse des cotisations n'arrive pas loin derrière (26 %)**. La seule solution clairement mise à distance est la baisse des pensions des retraités (4 %).

L'allongement de la durée de cotisation était la solution qui dominait jusqu'à présent, mais l'hypothèse d'augmenter l'âge de départ à la retraite a progressé de 4 points par rapport à 2014 et la hausse des cotisations de 6 points. L'adhésion à ces deux solutions n'a jamais été aussi élevée depuis 2000.

Les attentes ne varient que très peu selon la profession exercée ou le statut (public ou privé des salariés) occupé par les personnes interrogées.

2. Un attachement encore majoritaire à garder le système de répartition en le réformant

Plus d'un Français sur deux se disent attachés à garder le système de répartition en le réformant (53 %), plutôt que « d'ajouter au système actuel un complément d'assurance ou d'épargne individuelle » (45 %).

Plus marqué sur la période 2007-2011 (57 %), cet attachement à conserver le système actuel semblait avoir reculé (51 % en 2014), mais regagne donc quelques points cette année.

Les Français âgés de moins de 30 ans sont majoritairement enclins à souhaiter ajouter un complément d'assurance ou d'épargne individuelle au système actuel (56 %, pour 42 % seulement des plus de 30 ans). Les salariés du privé sont très partagés (49 % pour le maintien du système actuel contre 48 % pour l'ajout d'un complément d'assurance ou d'épargne), quand les salariés du public privilégient nettement le maintien du système en l'état (58 % contre 41 %).

VII – Les Français et le système de protection sociale

* **40 %** des Français estiment que les allocations familiales devraient bénéficier uniquement à ceux qui ne peuvent pas ou n'ont pas les moyens de s'en sortir seuls *Voir p. 65*

* **57 %** des Français estiment que la solidarité doit avant tout être l'affaire de l'État, des collectivités locales et de la Sécurité sociale.
..... *Voir p. 66*

* **38 %** des Français estiment que les entreprises devraient cotiser davantage pour la sécurité sociale. *Voir p. 67*

* **75 %** des Français ne sont pas prêts à accepter une baisse de leurs prestations d'assurance maladie pour payer moins d'impôts ou de cotisations *Voir p. 69*

A – Des Français de moins en moins d'accord avec l'idée que toutes les prestations sociales bénéficient à tous sans distinction

Les Français continuent de témoigner une forme d'attachement au principe d'universalité du système de protection sociale, mais les opinions tendent à se durcir dans le temps et dépendent de plus en plus du type de prestation dont on parle :

- **Les trois quarts des Français jugent que l'assurance maladie doit bénéficier « A tous sans distinction de catégories sociales et de statut professionnel (chômeurs, salariés du secteur privé, fonctionnaires, ou commerçants, etc) » (76 %),** et non pas uniquement à ceux qui cotisent (17 %) ou « à ceux qui ne peuvent pas ou n'ont pas les moyens de s'en sortir seuls » (7 %). Ce sentiment avait sensiblement reculé en 2014 (à 69 %), il est donc de nouveau réaffirmé, même s'il l'est de manière un peu moins ferme qu'entre 2004 et 2010 (il dépassait alors les 80 %).
- S'il est moins affirmé que pour l'assurance maladie, **le principe d'universalité face à la retraite** est aussi soutenu par une majorité de Français, en hausse par rapport à 2014 (56 % pensent que tous doivent en bénéficier sans distinction, +6 points). Le soutien était nettement plus fort entre 2004 et 2010 (autour de 70 %). Il avait sensiblement reculé jusqu'en 2014 mais remonte cette année.
- **S'agissant des allocations familiales**, le mouvement est inverse : la part de Français jugeant qu'elles ne doivent bénéficier qu'à « ceux qui ne peuvent pas ou n'ont pas les moyens de s'en sortir seuls » augmente sensiblement (40 %, +13 points) et le soutien au principe d'universalité recule (42 %, -7 points, contre 18 % « uniquement à ceux qui cotisent, -8 points). Les Français soutenaient à plus de 60 % le fait que les allocations familiales devaient bénéficier à tous entre 2004 et 2010, mais cette opinion n'a cessé de reculer depuis, perdant 24 points entre 2004 et 2015. Le sentiment que les allocations familiales doivent être réservées à ceux qui ne peuvent pas s'en sortir seuls a progressé de 19 points ces onze dernières années.
- S'agissant **des allocations chômage**, une majorité relative continue de penser qu'elles doivent essentiellement bénéficier « à ceux qui cotisent » (46 %, -4 points), mais la part de Français jugeant qu'elles doivent bénéficier « à tous » n'est pas négligeable (38 %, stable). Le sentiment qu'elles doivent bénéficier uniquement « à ceux qui ne peuvent pas s'en sortir seuls » est nettement minoritaire mais progresse (16 %, +4 points).

Les cadres et professions libérales disent plus que la moyenne souhaiter que les prestations sociales bénéficient à tous sans distinction que l'on parle des retraites (62 % pour 56 % en moyenne), des allocations familiales (48 % pour 42 % en moyenne) ou des allocations chômage (49 % pour 38 % en moyenne). C'est également plus le cas des salariés du public (65 % sur les retraites et 46 % sur les allocations chômage) que des salariés du privé (55 % et 36 %). Notons que la proportion de cadres parmi les salariés du public est presque deux fois plus importante que parmi les salariés du privé (20% contre 11% de cadres parmi les salariés du privé).

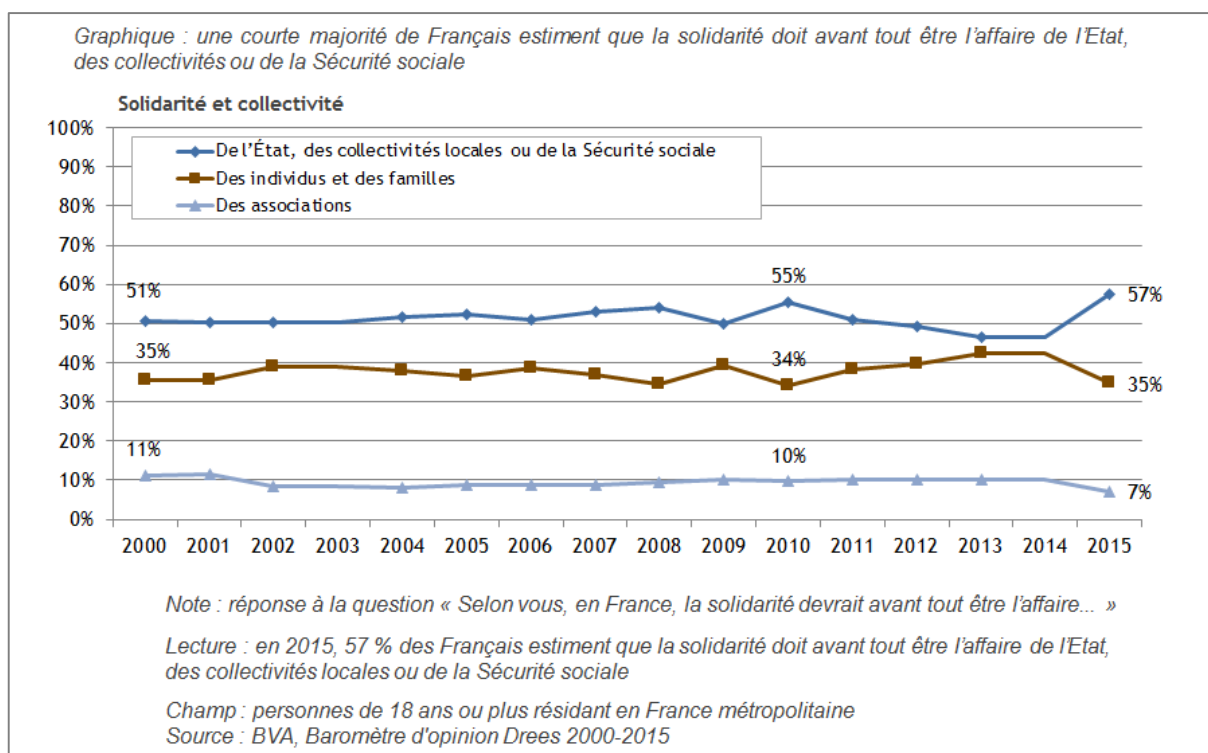
S'agissant des allocations familiales, expriment plus que la moyenne le souhait qu'elles ne bénéficient qu'aux personnes qui ne peuvent pas s'en sortir seules les Français de moins de 30 ans (50 % pour 40 % en moyenne) et les chômeurs (52 %).

Les opinions des bénéficiaires d'allocations familiales ou de chômage ne se distinguent pas de la moyenne.

B – L'État, les collectivités territoriales et la Sécurité sociale au cœur des attentes sur la protection sociale

1. Pour une nette majorité de Français, le système de protection sociale doit rester essentiellement public

Aux yeux d'une majorité de Français, la solidarité devrait avant tout être l'affaire de l'État, des collectivités locales et de la Sécurité sociale en France (57 %). Un peu plus d'un tiers pensent qu'elle devrait essentiellement relever des individus et des familles (35 %) et 7 % des associations.



Cet attachement à la responsabilité de l'État et au système de protection sociale existant est nettement réaffirmé (+10 points par rapport à 2014), alors qu'il avait tendance à reculer depuis 2008 (-7 points entre 2008 et 2013).

Plus de neuf Français sur dix estiment que le système de protection sociale français doit rester essentiellement public que l'on parle de l'assurance maladie (93 % sont d'accord avec cette idée, dont 65 % le sont « tout à fait ») ou des retraites (91 %, dont 64 % « tout à fait »).

Les Français les plus âgés sont les plus attachés à ce que la solidarité reste un domaine pris en charge par l'État (62 % chez les 50 ans et plus pour 57 % en moyenne), quand les Français âgés de 25 à 34 ans disent plus que la moyenne qu'elle devrait relever des individus et des familles (43 % pour 35 % en moyenne).

2. Davantage de Français souhaitent que les entreprises cotisent plus (+6 points en deux ans)

Plus d'un Français sur deux estiment que les entreprises ne doivent cotiser ni plus ni moins qu'avant pour la protection sociale (51 %). Près de quatre Français sur dix jugent qu'elles devraient cotiser davantage (38 %), contre 9 % « moins ».

Le sentiment que les entreprises devraient cotiser plus a cependant gagné 6 points par rapport à 2013.

Les Français les plus jeunes sont ceux qui réclament le plus une hausse des cotisations des entreprises (44 % chez les moins de 30 ans, contre 37 % chez les plus de 30 ans), avec les employés (44 %) et les ouvriers (50 %). Près des deux tiers des commerçants et artisans appellent à laisser les choses en l'état (64 %) et 20 % à baisser les cotisations.

3. L'Europe reste plutôt perçue comme une mauvaise chose pour le système de protection sociale français (50 %)

Un Français sur deux estime que l'Europe est plutôt une mauvaise chose pour le système de protection sociale en France : 50 %, dont 16% jugeant que l'Europe est une « très mauvaise chose » en la matière. A contrario, 46 % des Français pensent qu'elle est plutôt une bonne chose pour le système de protection sociale.

Toujours très partagées, les opinions étaient majoritairement positives jusqu'en 2004, mais se sont crispées en 2005 et 2006, période du référendum sur le Traité constitutionnel. Les opinions sont redevenues tout juste majoritairement positives entre 2007 et 2012, mais la critique l'emporte à nouveau depuis 2013.

Les clivages générationnels et sociaux jouent fortement sur cette question : les deux tiers des 18-24 ans perçoivent l'Europe comme une bonne chose (67 %), quand 54 % des Français âgés de 50 ans et plus jugent que c'est une mauvaise chose pour la protection sociale. De même les cadres voient majoritairement l'Europe comme une bonne chose (52 %) contre 41 % des professions intermédiaires et 45 % des employés.

C – Un système jugé trop couteux pour 65 % des Français, mais de vraies réticences à perdre en qualité de prestation

1. Un système de protection sociale performant pour près de huit Français sur dix

Une très nette majorité de Français jugent que le système de protection sociale actuel fournit un niveau de prestation suffisant (78 %, +3 points depuis 2014).

Une majorité encore plus marquée estime que le système français peut servir de modèle aux autres pays (82 %, +2 points).

2. Des contradictions entre la perception d'un système qui coûte trop cher, mais dont une majorité juge qu'il justifie d'occuper un tiers du PIB

- Le système de protection sociale coûte trop cher aux yeux d'une majorité de Français (65 %)

Si les Français sont fiers de leur système de protection sociale, ils jugent aussi majoritairement que celui-ci coute trop cher à la société (65 %).

Cette opinion est particulièrement marquée chez les employés (72 %), les ouvriers (70 %) et les moins de 50 ans (70 %).

- Son financement alourdirait la dette de la France et sa capacité à sortir de la crise selon la moitié des Français, mais il paraît normal que la protection sociale occupe un tiers du PIB

Une courte majorité de Français adhèrent également à l'idée que « Le financement de la protection sociale alourdit la dette de la France et va être un frein pour sortir de la crise » (51 %), quand une minorité pense que « Le système de protection sociale permet d'atténuer les conséquences de la crise économique en France » (46 %). Les avis sur le sujet sont très partagés depuis 2009, mais le sentiment que le financement du système peut être un frein domine légèrement depuis 2012.

Le sentiment que le financement du système de protection sociale est un frein pour sortir de la crise est plus marqué chez les moins de 30 ans (56 %), les employés (56 %) et ouvriers (60 %).

Pourtant, dans le même temps, une majorité de Français jugent normal que la France consacre environ le tiers du revenu national au financement de la protection sociale (63 %, contre 19 % qui jugent le montant « excessif » et 17 % « insuffisant »).

3. La priorité est de maintenir le niveau actuel des prestations

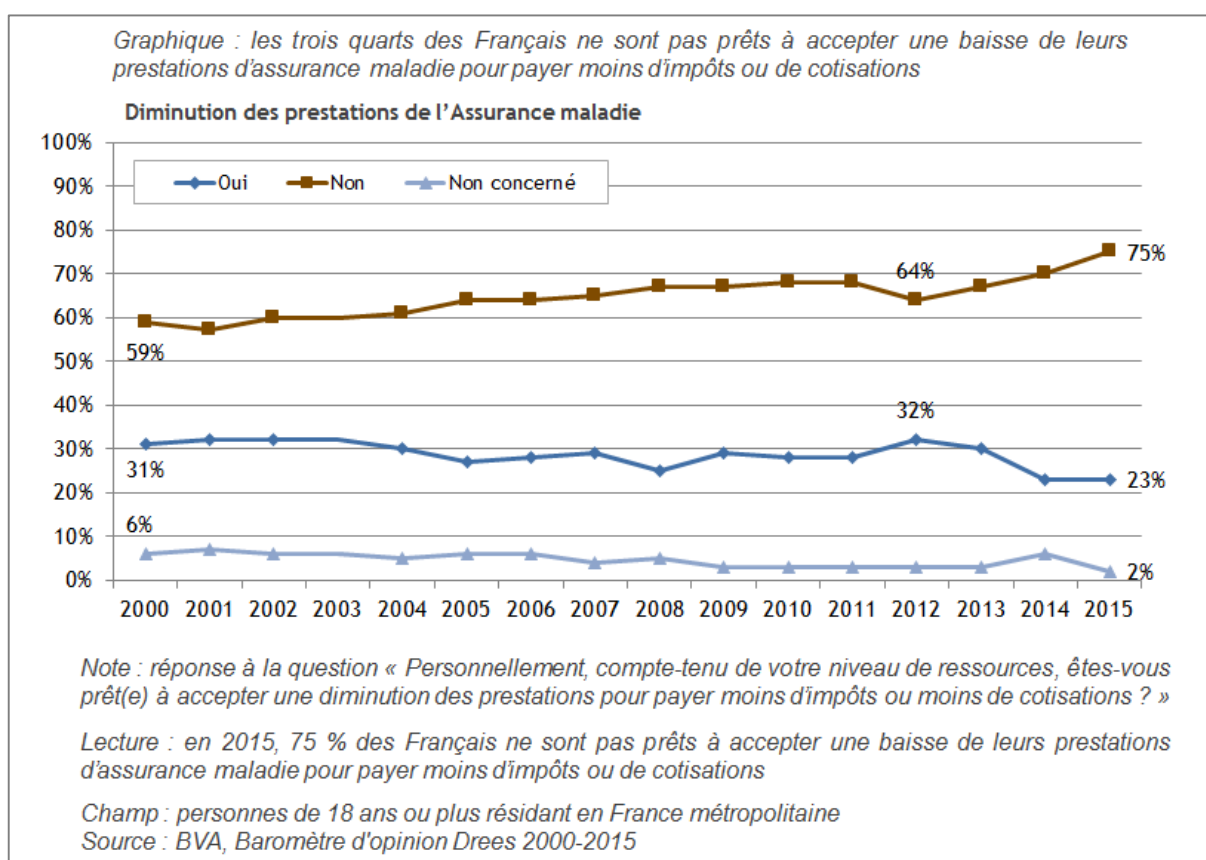
Une courte majorité de Français estiment que le plus important est de « maintenir au niveau actuel les prestations sociales et les remboursements d'assurance maladie » (52 %) plutôt que « prendre des mesures pour réduire le déficit de la Sécurité Sociale » (47 %).

Quelques nuances sont à souligner :

- Les femmes se disent majoritairement attachées au maintien du niveau actuel des prestations (56 %) quand les hommes privilégient la réduction des déficits (51 %)
- L'attachement à la réduction des déficits est majoritaire chez les professions intermédiaires (54 %) et les cadres (50 %), mais aussi les ouvriers (51 %) quand les employés privilégient un maintien du montant des prestations (52 %).

Il était par ailleurs demandé aux Français si, compte-tenu de leur niveau de ressources, ils seraient prêts à accepter une diminution de différentes prestations pour payer moins d'impôts ou de cotisations. L'opposition est alors majoritaire et en hausse par rapport à 2014 et 2013 :

- **Les trois quarts des Français ne se disent pas prêts à accepter une baisse des prestations de l'assurance maladie** (75 %, +5 points par rapport à 2014 et +8 points par rapport à 2013), **ou de retraites** (75 %, +8 points par rapport à 2014 et +10 par rapport à 2013).



- Sept Français sur dix s'opposent à une baisse de **l'aide aux personnes dépendantes** (70 %, +8 points) **ou en situation de handicap** (69 %, +7 points)
- L'opposition est également nettement majoritaire s'agissant des **allocations logement** (69 %), **allocations chômage** (68 %, + 5 points) **et familiales** (66 %, +6).

VIII – Les Français et la cohésion sociale

* **70 %** des Français jugent faible la cohésion nationale dans la société française Voir p. 72

* **44 %** des Français pensent que la diversité culturelle et d'origine rend la vie en commun difficile dans le pays. Voir p. 73

* **53 %** des Français estiment qu'il y a trop de travailleurs immigrés en France Voir p. 73

* **56 %** des Français se disent « très bien intégrés » à la société française Voir p. 75

* **63 %** des Français souhaitent en priorité que les pouvoirs publics veillent à ce que les croyances et les pratiques religieuses des individus ne soient pas visibles dans les espaces publics Voir p. 76

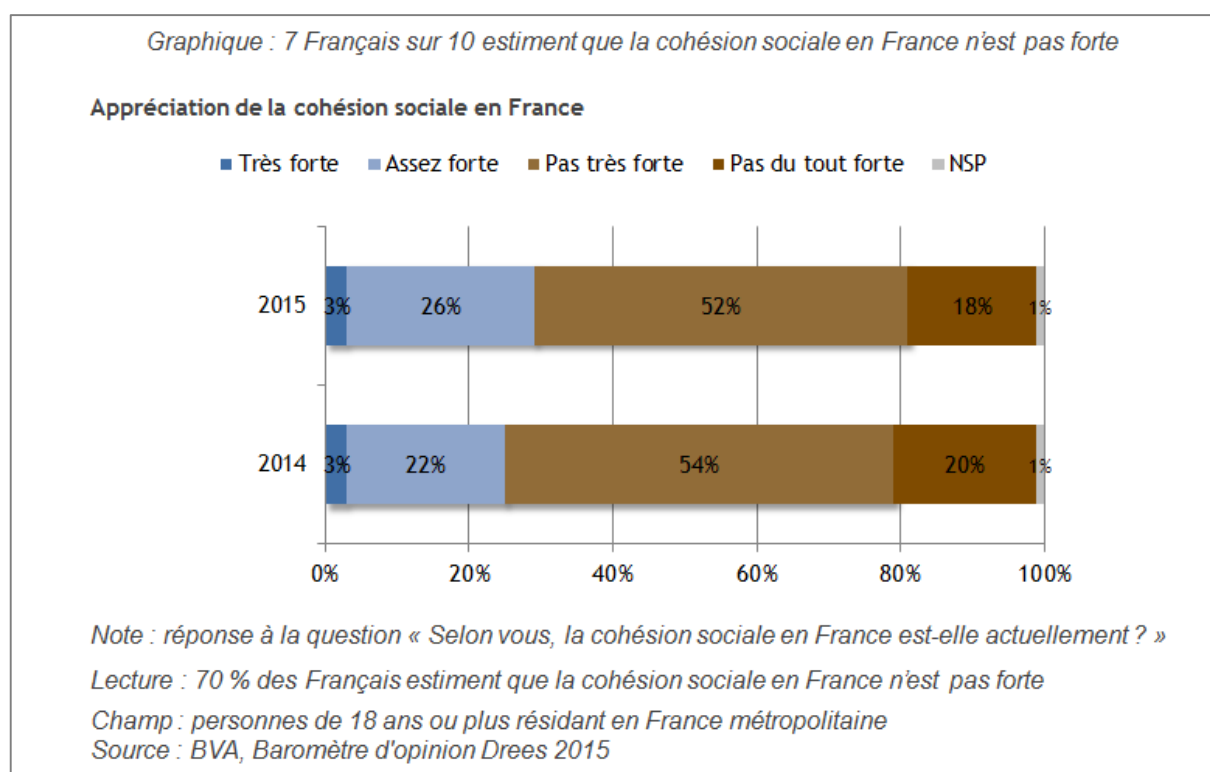
La partie « cohésion sociale » du questionnaire a été introduite au moment de sa passation par la définition suivante : « La cohésion sociale peut être définie comme la force des liens qui unissent les citoyens. C'est la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres, en réduisant les inégalités et en évitant la marginalisation. »

A – Une petite majorité de Français estiment que la diversité des cultures est une richesse pour notre pays (55 %) mais une proportion équivalente estiment qu’il y a trop de travailleurs immigrés en France (53 %)

1. Sept Français sur dix jugent faible la cohésion nationale dans le pays

Sept Français sur dix jugent la cohésion nationale faible dans le pays : 52 % jugent qu’elle n’est « pas très forte » et 18 % « pas forte du tout », contre 29 % « forte » (dont 26 % « assez forte » et 3 % « très forte »).

Les jugements des Français se sont pourtant légèrement améliorés par rapport à 2014 (+4 points d’opinions positives).



Les femmes sont un peu plus critiques que les hommes sur le niveau de cohésion sociale de la société française (72 % jugent qu’elle n’est « pas forte », pour 67 % des hommes).

Les Français âgés de 25 à 34 ans sont également un peu plus critiques que la moyenne (74 %), comme ceux âgés de 35 à 49 ans (73 %).

2. Une diversité culturelle principalement perçue comme une richesse pour notre pays, mais avec des clivages importants au sein de la population

Le sentiment que la diversité des cultures et des origines est une richesse pour notre pays est majoritaire auprès des Français (55 %), mais l'idée que cette diversité « rend difficile la vie en commun dans le pays » est partagée par plus de quatre Français sur dix (44 %).

La perception de la diversité comme richesse est principalement affirmée par les Français âgés de 25 à 34 ans (61 %) et de 35 à 49 ans (60 %), par les cadres et professions libérales (75 %) et les professions intermédiaires (64 %), les salariés du public (64 %), les plus diplômés (Bac+2 ou plus : 72 %) et les habitants de grandes agglomérations (60 % au-delà de 100 000 habitants) ou de l'agglomération parisienne (71 %).

Le sentiment que la diversité pose au contraire difficulté est affirmée avec une vigueur supérieure à la moyenne par les ouvriers (53 %), les Français sans diplôme (56 %) ou peu diplômés (55 %), les habitants de communes rurales (54 %) et d'agglomérations de 20 000 à 99 999 habitants (52 %). En termes de zone géographique, c'est dans le Bassin Parisien Est (61 %) et dans le Nord (59 %) que ce sentiment est le plus répandu.

3. Pour six Français sur dix, les pouvoirs publics devraient renforcer l'intégration des personnes étrangères, mais de forts clivages persistent dans l'opinion

Une majorité de Français jugent que les pouvoirs publics devraient renforcer leur action pour soutenir l'intégration des personnes d'origine étrangère dans la société (57 %).

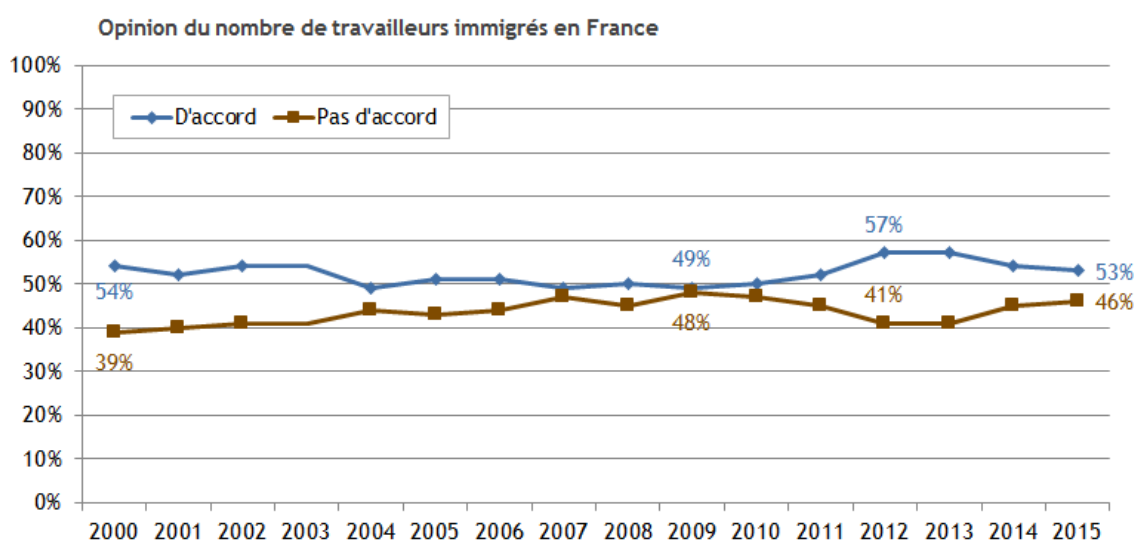
On retrouve cependant de forts clivages :

- Le souhait de voir l'action des pouvoirs publics renforcée en la matière est au-dessus de la moyenne chez les cadres et professions libérales (80 %), et les professions intermédiaires (61 %), chez les salariés du public (61 %), chez les plus diplômés (73 % chez ceux ayant Bac+2 ou plus) et les habitants de l'agglomération parisienne (76 %).
- Mais l'opposition à un renforcement de l'action des pouvoirs publics pour soutenir l'intégration des personnes d'origine étrangère dans notre société l'emporte chez les ouvriers (54 %), les moins diplômés (52 %), les habitants de communes rurales (50 %) ou de moins de 20 000 habitants (50 %).

4. Dans le même temps, une majorité de Français continuent de penser qu'il y a trop de travailleurs immigrés en France

L'affirmation selon laquelle il y a trop de travailleurs immigrés emporte le soutien de 53 % des Français (contre 46 % qui ne sont pas d'accord avec cette idée). Ce sentiment est majoritaire depuis 2000 et a peu évolué depuis 2014 (-1 point).

Graphique : une majorité de Français estiment qu'il y a trop de travailleurs immigrés en France



Note : réponse à la question « Voici un certain nombre d'opinions. Pour chacune d'entre elles vous me direz si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, ou pas du tout d'accord. Il y a trop de travailleurs immigrés en France »

Lecture : en 2015, 53 % des Français estiment qu'il y a trop de travailleurs immigrés en France

Champ : personnes de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2000-2015

L'analyse par critères sociodémographiques montre que :

- Le sentiment qu'il y a trop de travailleurs immigrés est minoritaire chez les 25-34 ans (42 %, contre 56 %), mais majoritaire chez les plus jeunes (18-24 ans : 53 %) et les plus 65 ans et plus (61 %).
- Cette idée emporte un soutien particulièrement marqué chez les employés (61 %) et les ouvriers (64 %), pour seulement 24 % chez les professions libérales et cadres supérieurs.
- A noter : les opinions des Français chômeurs sont plutôt dans la moyenne sur le sujet (52 %).

B – La part de Français se disant « très bien intégrés » à la société recule (-9 points) ; une intégration d’abord associée à la culture et aux valeurs communes

1. La part de Français disant se sentir « très bien intégrés » à la société française connaît un net recul par rapport à 2014 mais reste majoritaire (56 %)

Neuf Français sur dix disent se sentir bien intégrés à la société française (contre 10 %). Au sein de cette majorité, 56 % se disent « très bien intégrés » et 34 % « plutôt bien intégrés ».

Il est à noter que la part de Français disant se sentir « très bien intégrés » à la société a reculé de 9 points par rapport à 2014.

On mesure d’importantes nuances au sein de la population en fonction de l’âge, mais aussi voire surtout en fonction de l’activité, du niveau de revenu et du lieu d’habitation :

- **La jeunesse** semble en effet jouer dans le sentiment d’être intégré à la société : les 18-24 ans ont plus tendance que la moyenne à se dire « assez bien intégrés » (46 % pour 34 % en moyenne), ou « pas bien intégrés » (15 % pour 10 % en moyenne) plutôt que « très bien intégrés » (38 % pour 56 % en moyenne)
- **Les critères économiques apparaissent encore plus prégnants** : plus d’un quart des chômeurs disent ne pas se sentir bien intégrés à la société (26 %), comme 22 % des bénéficiaires du RSA.
- On note aussi des différences **selon le lieu d’habitation** des personnes interrogées : si 63 % des habitants de l’agglomération parisienne disent se sentir « très bien intégrés », 15 % des habitants de villes de 20 000 à 99 999 habitants ont un sentiment négatif (15 %).
- Le sentiment d’être mal intégré à la société française est également partagé par 20 % des Français disant bénéficier de prestations liées au handicap, à l’invalidité ou à la dépendance.

2. La culture et les valeurs au cœur des critères d’intégration identifiés par les Français (26 %), mais le travail joue aussi fortement (21 %)

Amenés à qualifier ce qui leur semble le plus important pour être intégré dans la société française, les Français placent en priorité **le partage d’une culture et de valeurs communes** (26 %). Ce critère est d’ailleurs cité avec une intensité plus forte qu’en 2014 (+3 points).

Juste derrière vient **le fait d’avoir un travail « qui vous convient »** (21 %), même si le sujet est un peu moins cité que l’an passé (-2 points).

Le fait d’être bien entouré par la famille et les amis apparaît important (18 %, -1 point), comme d’avoir un niveau de vie convenable (17 %, stable).

Le fait d’avoir un rôle de citoyen actif arrive en cinquième position des critères prioritaires pour être bien intégré à la société française aux yeux des Français (10 %, stable). Vient ensuite **le fait d’être de nationalité française** (8 %, stable).

Quelques nuances sont à souligner au sein de la population :

- Le travail est plus identifié que la moyenne comme critère déterminant pour être intégré à la société française par les hommes (23 %), les employés (26 %) et ouvriers (28 %), les salariés du privé (24 %) et surtout les chômeurs (36 %).
- Le partage d'une culture de valeurs communes est plus cité par les cadres (42 %), les 50-64 ans (30 %), les salariés du public (30 %).
- Avoir un niveau de vie convenable est un critère plus cité par les femmes (19 %) et les faibles revenus (19 %).

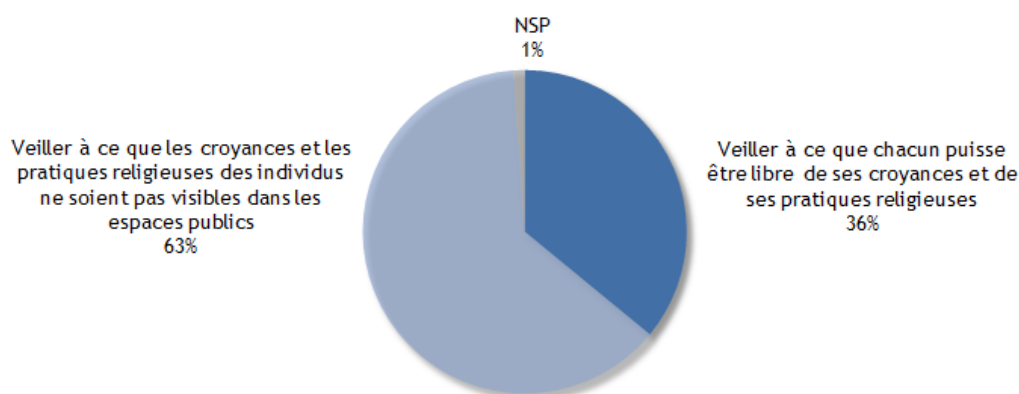
C – Des religions perçues comme sources de tension au sein de la société par neuf Français sur dix

Les deux tiers des Français sont plutôt d'accord avec l'idée que les religions « peuvent contribuer à transmettre des repères et des valeurs positives » (67 % d'accord, contre 31 % « plutôt pas d'accord »), mais **plus de neuf Français sur dix sont cependant aussi d'accord avec l'idée que les religions « peuvent créer des tensions au sein de la société » (93 %).**

Plus de six Français sur dix souhaitent en priorité que les pouvoirs publics « veillent à ce que les croyances et les pratiques religieuses des individus ne soient pas visibles dans les espaces publics » (63 %) plutôt que de « veiller à ce que chacun puisse être libre de ses croyances et de ses pratiques religieuses » (36 %).

Graphique : plus de 6 Français sur 10 souhaitent en priorité que les pouvoirs publics veillent à ce que les croyances et les pratiques religieuses des individus ne soient pas visibles dans les espaces publics

Action des pouvoirs publics en matière de laïcité



Note : réponse à la question « Pour vous, les pouvoirs publics doivent-ils en priorité ? »

Lecture : 63 % des Français souhaitent en priorité que les pouvoirs publics veillent à ce que les croyances et les pratiques religieuses des individus ne soient pas visibles dans les espaces publics

Champ : personnes de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2015

Ce souhait est majoritaire dans toutes les catégories de population, même si les Français âgés de moins de 35 ans affirment un peu plus que la moyenne leur attachement à ce que les pouvoirs publics veillent à la liberté de croyance et de culte (43 %).

Plus de huit Français sur dix se disent alors favorables à l'interdiction du port visible de tout signe d'appartenance religieuse dans les entreprises comme par exemple le voile, la kippa, la croix (84 %, contre 16 % plutôt pas d'accord). Se disent un peu plus en désaccord avec cette idée que la moyenne les moins de 35 ans (22 %) et les cadres et professions libérales (24 %).